



RAPPORT  
ANNUEL  
2019





Les Éleveurs de volailles  
du Québec 

50 ans

Évolution, Valorisation, Qualité



RAPPORT ANNUEL 2019

# SOMMAIRE

Mission, vision et valeurs	2
Mot du président et de la directrice générale	8
Plan stratégique et priorités organisationnelles	12
Structure organisationnelle	16
Conseil d'administration	17
Comité des éleveurs de dindon	20
Structure organisationnelle et comités consultatifs	24
La production avicole au Québec	26
Consommation canadienne de viande par habitant	28
Portrait économique · Poulet	29
Portrait économique · Dindon	33
Affaires réglementaires	37
Audits et programmes	48
Communication et vie associative	56
Marketing	62
Technologies	71
Rapport d'activités des Producteurs de poulet du Canada	73
Rapport d'activités des Éleveurs de dindon du Canada	76
Merci à nos éleveurs	78
Personnel des EVQ	80
Syndicats régionaux	88





## MISSION

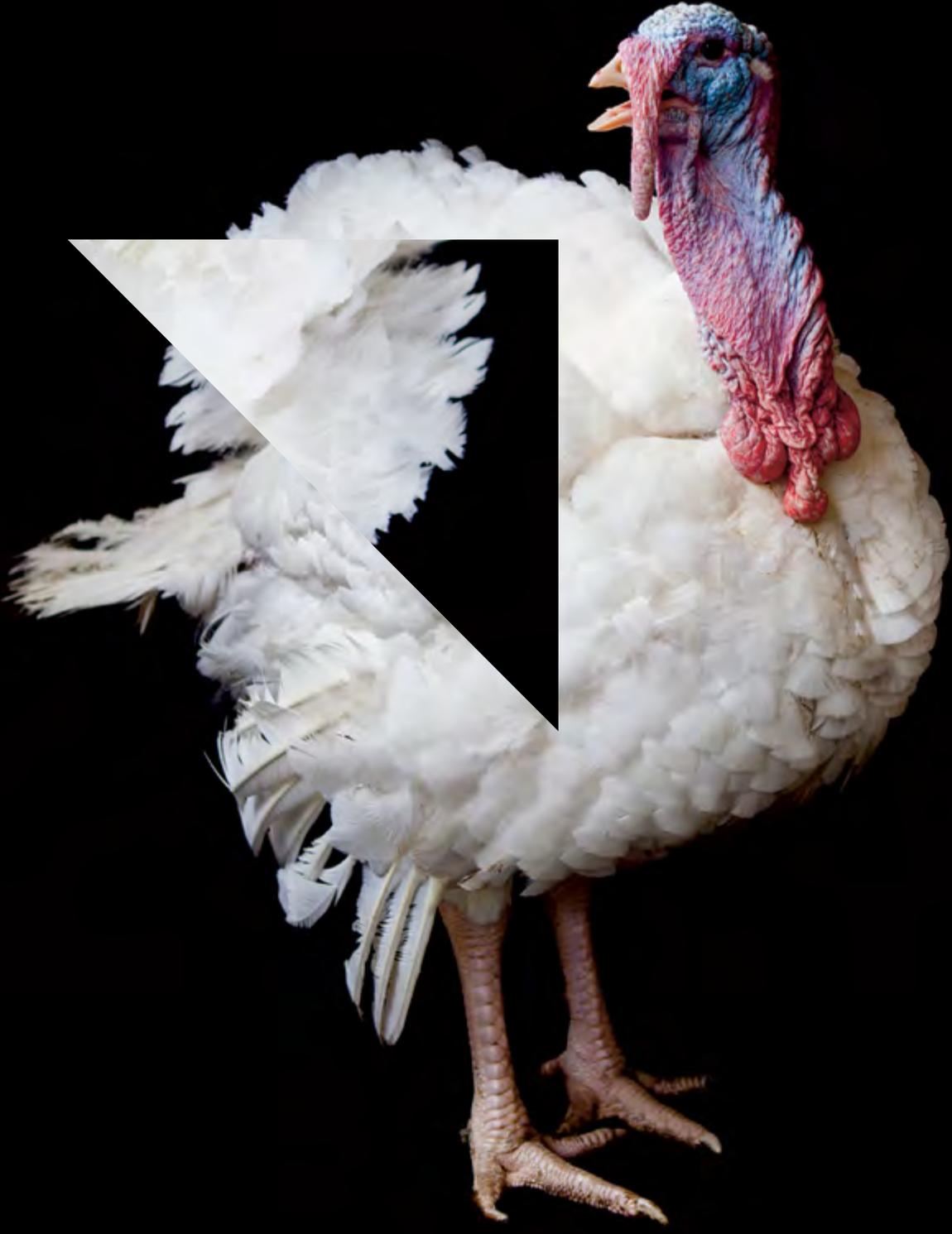
Les Éleveurs de volailles du Québec ont pour mission la défense et le développement des intérêts économiques et sociaux des éleveurs de volailles québécois sur les plans tant local, régional, provincial qu'international. À l'écoute des membres et du milieu, les Éleveurs stimulent la mobilisation sur des enjeux communs et les perspectives d'avenir du monde avicole en s'assurant de l'équité et de la mise en marché efficace et ordonnée dans le cadre du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec. ♦



## VISION

Grâce à leur leadership, à leur proximité avec leurs membres, à leur excellence dans l'exécution de leurs mandats et à leur sens de l'équité et de l'intégrité, les Éleveurs de volailles du Québec innovent dans leurs interventions afin de favoriser l'essor de la relève, l'autonomie des fermes familiales et la compétitivité de la filière québécoise sur l'échiquier canadien. ◆







# VALEURS

## **Leadership**

Motiver, influencer et rallier les éleveurs et les partenaires pour le succès des éleveurs et du secteur.

## **Intégrité**

Agir avec honnêteté pour l'intérêt collectif, de manière conforme et sans mauvaise intention.

## **Équité**

Être attentif aux besoins des éleveurs et œuvrer pour le bien collectif du secteur, de manière juste et équitable.

## **Excellence**

Appliquer les meilleures pratiques, repousser ses limites et devenir meilleurs.

## **Innovation**

Agir de manière créative et se renouveler pour l'avancement de l'organisation, de ses membres et du secteur. ◆



**Marie-Eve Tremblay**  
Directrice générale

**Pierre-Luc Leblanc**  
Président

# MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC

## UNE ORGANISATION FORTE

**L'année 2019 a vu la concrétisation de plusieurs projets grâce au travail rigoureux de l'ensemble des élus et du personnel des Éleveurs de volailles du Québec. Un travail d'équipe fait dans l'intérêt de l'ensemble de nos fermes avicoles et du développement durable de celles-ci.**

### Assurer le développement et la pérennité de nos entreprises

Un des faits marquants de l'année 2019 a été la reprise des transactions de contingents de poulet. Après plus de neuf années de moratoire, de premiers encans ont été tenus en avril et en septembre. Comme pour toute mise en place, il a fallu penser à des rajustements afin de favoriser une stabilisation du prix et de gérer les soldes résiduels post-encan. C'est à la suite d'une consultation avec un expert et des délégués que nous avons été en mesure de présenter au printemps 2020 une demande de modifications réglementaires pour la gestion des soldes résiduels auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Le mécanisme de stabilisation du prix du quota de poulet sera présenté ultérieurement. Un autre dossier bien important a été la révision de la grille de prix et de catégories de poids pour le poulet. Au cours des dernières périodes, nous avons remarqué une modification dans les tendances du marché et les besoins des transformateurs. La grille était mal ajustée à la réalité du marché et du prix payé au Canada central, et la rémunération, déficiente pour les éleveurs. La nouvelle grille mise en place à l'automne vient rééquilibrer le partage dans la filière en bonifiant le prix des poulets de moins de 2,50 kg, à l'exception de la catégorie de référence. Les EVQ demeurent toutefois inquiets face à cette nouvelle grille qui ne tient pas compte des signaux du marché, mais qui tente plutôt de rémunérer de manière équivalente, sans toutefois y parvenir, toutes les catégories de poids de poulet. Nous travaillerons en 2020, avec nos transfor-

mateurs, afin de corriger cette grille. Finalement, au cours de l'année, et à la demande de l'industrie, nous avons été conviés devant la Régie afin que l'industrie obtienne l'autorisation de dresser un portrait des pôles de gestion existants dans le secteur et viennent ainsi justifier l'abolition de la limite de détention de quota à 13 935 m<sup>2</sup>. Les EVQ jugent important de maintenir une limite de détention afin de freiner la concentration de la production aux mains de quelques titulaires, d'éviter que le quota ne serve d'outil de commerce, et afin de favoriser l'accessibilité au quota. L'année 2019 a d'ailleurs permis de départager les titulaires réels des quotas, un travail long et exigeant, qui permet dorénavant d'obtenir un portait tangible de la détention.

Le secteur du dindon n'a pas été en reste en 2019, avec un dossier de taille initié par les EVQ, soit la définition d'une nouvelle politique nationale d'allocation. C'est dans la perspective d'accroître la production, mais également d'assurer le développement durable et équitable de toutes les entreprises, que les EVQ, de concert avec les provinces et l'Office national, ont entrepris ce travail. Cette révision en profondeur vise à rendre encore plus transparents les signaux du marché et à simplifier les mécanismes actuels d'allocation afin de se rapprocher davantage de la production et du type d'oiseaux élevés, tout en donnant aux acheteurs la liberté de choisir eux-mêmes la finalité du produit, post-allocation. Ce dossier se poursuivra en 2020. ▶



## Défendre notre production

Nous avons vu cette année se conclure les négociations de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique par le gouvernement fédéral, un accord qui vient une fois de plus fragiliser le système de la gestion de l'offre. Ces concessions, avec celles qui ont déjà été faites dans le cadre du Partenariat transpacifique global et progressiste, auront des répercussions financières sur les entreprises de dindon et de poulet. L'appui des gouvernements est d'autant plus important maintenant afin de nous aider à réorganiser notre production et à demeurer compétitifs. De concert avec les Offices nationaux, nous avons chiffré nos pertes et nous attendons un programme de compensations juste qui permettra à nos entreprises de demeurer compétitives et efficaces. Nous avons mis en place des programmes de production qui assurent aux consommateurs canadiens des volailles produites avec soin et selon de hauts standards de qualité. Nous devons en être fiers et demander la réciprocité pour les produits importés.

La réforme importante du Guide alimentaire canadien a été réalisée en cours d'année, ouvrant la porte pour une première fois aux protéines végétales. Avec la population qui augmente sans cesse et la diversification des sources nutritives, nous devons maintenir nos efforts, tant dans la juste allocation des poulets et des dindons qu'en termes de reconnaissance de ces produits. C'est pourquoi nous avons maintenu nos efforts de promotion en poursuivant nos campagnes de marionnettes pour le poulet, mais également en mettant de l'avant l'extraordinaire travail des éleveurs grâce à la campagne Nos Éleveurs, Nos Valeurs. Toutefois, une chose est certaine, les produits, et surtout les produits transformés, devront venir d'ici. La concertation entre chacun de nos maillons devra permettre de réduire les importations et favoriser le choix des produits locaux, une demande répétée des consommateurs. Également, pour que le poulet conserve sa place comme protéine favorite des Canadiens, nous devons nous concerter sur le maintien de l'accessibilité et la disponibilité du poulet en tout temps.

---

AVEC LA POPULATION QUI AUGMENTE SANS CESSER ET LA DIVERSIFICATION DES SOURCES NUTRITIVES, NOUS DEVONS MAINTENIR NOS EFFORTS, TANT DANS LA JUSTE ALLOCATION DES POULETS ET DES DINDONS QU'EN TERMES DE RECONNAISSANCE DE CES PRODUITS.



## Faire de notre production un modèle

Nous le savons tous, nous exerçons un métier primordial. Nourrir la population est un besoin essentiel. Ce privilège vient également avec le devoir de faire toujours mieux et d'adapter nos pratiques aux nouvelles découvertes et aux préoccupations de nos consommateurs. C'est avec fierté que nous avons fait un pas de plus en éliminant l'usage préventif des antibiotiques de catégorie II, le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour le dindon, c'est le 1<sup>er</sup> mai 2020 qu'a eu lieu le retrait des antibiotiques de catégorie III. Ce sont des changements majeurs à nos pratiques d'élevage, des changements indispensables afin de maintenir notre place de choix auprès des consommateurs. Ce ne sont pas les derniers changements que nous aurons à faire dans les prochaines années, et nous saurons les entreprendre avec leadership et excellence. C'est d'ailleurs ce que nous voulons présenter à notre relève, les futurs éleveurs : une production d'avenir et innovante. La reprise des transactions de quota pour le poulet, tout comme de nouveaux programmes d'aide à la relève et au démarrage en production avicole, pavent la voie pour une nouvelle génération de producteurs. Pour faire écho au mouvement citoyen en faveur d'une agriculture de proximité, nous avons augmenté la limite de production hors quota de 100 à 300 poulets en plus d'accueillir, à la fin de l'année 2020, un minimum de 10 nouvelles entreprises qui pour-

ront produire jusqu'à 2 000 poulets dans le cadre du projet-pilote de production pour les marchés de proximité. Les consommateurs sont de plus en plus désireux de connaître la provenance de leurs aliments. Par la modernisation de nos programmes, nous demeurons à l'écoute de leurs préoccupations et savons y répondre.

## Un avenir prometteur

L'année 2020 marquera les 50 ans de la mise en place de notre Plan conjoint. Un anniversaire qui nous rappelle tout le chemin parcouru et qui nous invite à poursuivre notre travail dans l'intérêt du bien collectif et du développement durable de nos entreprises. Depuis un demi-siècle, nous n'avons cessé d'aller de l'avant malgré les nombreux défis. Nous n'avons pas baissé les bras, nous avons évolué, grandi, et nous nous sommes adaptés. Les défis restent nombreux. La gestion de l'offre demeure le système de production qui permet d'assurer la sécurité et la souveraineté alimentaires : nous devons la promouvoir et la maintenir. La promotion de nos volailles, en quantité et en qualité, est prioritaire. Travailler de manière concertée et en complémentarité avec les acteurs de la filière sera salubre pour le maintien de notre place de leader des protéines et permettra de mener à bien d'ambitieux projets grâce à notre force collective. Bon 50<sup>e</sup> anniversaire, et souhaitons-nous encore 50 belles années. ♦

*Pierre-Éric Gauthier*     *Christine Gauthier*     *M. G.*



# PLAN STRATÉGIQUE ET PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES

**Les Éleveurs de volailles du Québec présentaient, lors de l'AGA 2019, les résultats de l'exercice de planification stratégique réalisée au cours des mois précédents pour la période 2019-2022. Cet exercice, crucial pour toute organisation désireuse de progresser, permet de se doter de stratégies et de moyens d'action à moyen et à long terme afin d'atteindre ses objectifs, ses orientations, et ce, dans le respect de sa vision et de ses valeurs.**

Le plan stratégique s'appuie sur quatre grands axes desquels découlent des actions à entreprendre. Les membres du comité exécutif veillent à arrimer les priorités annuelles de l'organisation avec les actions définies dans le plan.

## 1. LES EVQ ET LA VIE ASSOCIATIVE : FAVORISER LES ÉCHANGES ET LA COMMUNICATION

### 1. ASSURER UNE GOUVERNANCE OPTIMALE ET TRANSPARENTE DE L'ORGANISATION

- Assurer une gestion optimale de l'organisation en établissant les principes directeurs de fonctionnement et en organisant des séances de formation en gouvernance.
- Mettre de l'avant les valeurs qui doivent guider les travaux de l'organisation et s'assurer de leur adhésion par les délégués.
- Tenir annuellement une séance du conseil d'administration visant à définir les priorités de travail de l'organisation.
- Bonifier le processus de suivi des priorités organisationnelles et réviser, au besoin, les priorités de l'organisation en tenant compte d'événements nouveaux.

### 2. PROMOUVOIR L'IMPLICATION DES ÉLEVEURS DANS LA VIE ASSOCIATIVE DES EVQ

- Tenir annuellement au moins deux séances du conseil d'administration élargi des EVQ.
- Définir de nouvelles formules afin d'accroître la participation des éleveurs aux AGA régionales et aux autres activités des EVQ.
- Définir et mettre en place des initiatives visant à accroître la participation de la relève au sein des activités des éleveurs, par l'intermédiaire d'un comité de relève.
- Afin de faciliter le transfert d'information, favoriser la participation des permanents aux conseils d'administration régionaux.

### 3. MISER SUR LA QUALITÉ DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS PAR LES EVQ AUX ÉLEVEURS

- Se doter d'un système informatique visant à faciliter la gestion du système de mise en marché, des programmes de production et de biosécurité, et accroître l'autonomie des éleveurs.
- Organiser des sessions de formation/d'information s'adressant aux éleveurs sur la réglementation et les dossiers prioritaires.

### 4. FAVORISER DES RELATIONS POSITIVES AVEC LES MEMBRES DE LA FILIÈRE

- Réaffirmer le rôle qu'ont les EVQ au sein de la filière en tant que leader, gestionnaire du *Plan conjoint*, et réaliser une session de réflexion avec les délégués pour préciser les attentes des éleveurs à cet égard.
- Organiser un événement conjoint avec un ou des membres de la filière sur un sujet commun visant l'amélioration de l'efficacité dans le secteur, en respect de la mission et des valeurs des EVQ.



## 2. LA VIABILITÉ DU SECTEUR :

### ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ET LA PÉRENNITÉ DES SECTEURS AVEC LE SYSTÈME DE LA GESTION DE L'OFFRE

#### 1. METTRE EN PLACE LES CONDITIONS FAVORABLES DANS LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES ET RÈGLEMENTS POUR ASSURER LA VIABILITÉ DU SECTEUR

- Assurer la viabilité et la rentabilité du secteur, tout en assurant l'équité entre les producteurs, les membres de la filière et les consommateurs.
- Bonifier les différents programmes et règlements des EVQ, à la suite d'un processus de consultation des éleveurs, afin d'accroître le nombre de producteurs de la relève, d'assurer leur viabilité et de permettre la pérennité de la filière.

#### 2. MAINTENIR ET CONSOLIDER LES APPUIS AU SYSTÈME DE GESTION DE L'OFFRE

- Poursuivre l'implication des EVQ au sein du Mouvement pour la gestion de l'offre, tant au niveau provincial que national, par l'entremise de leur office national.
- Participer à des activités d'information ou de promotion du système auprès des parties prenantes, des gouvernements et de groupes d'intérêt afin de connaître ses impacts positifs pour le secteur dans l'économie québécoise.
- Développer des outils d'information permettant de présenter les avantages/inconvénients du système et de le vulgariser.

#### 3. ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

- Informer les éleveurs des performances du secteur à l'égard des pratiques d'élevage et des attentes sociétales à l'égard de la production avicole.
- Favoriser l'adhésion et l'adaptation des éleveurs aux meilleures pratiques en lien avec les attentes sociales.
- Évaluer les coûts pour les entreprises avicoles associés à l'application des nouvelles normes et exigences sociétales.

#### 4. VALORISER LA PROFESSION ET LE MODÈLE DE PRODUCTION

- Élaborer une stratégie de communication pour améliorer l'image du secteur et valoriser la profession.
- Poursuivre l'implication des éleveurs lors des « Portes ouvertes » de l'UPA. ▶



### 3. PERFORMANCE DU SECTEUR DU POULET :

#### SE DOTER DE RÈGLES PERMETTANT DE RÉPARTIR, DE PRODUIRE ET D'ACCROÎTRE L'ALLOCATION DE POULETS DE MANIÈRE INNOVANTE ET RESPECTUEUSE DES MEILLEURES PRATIQUES

##### 1. METTRE EN PLACE LE SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DE QUOTAS ET ASSURER SON BON FONCTIONNEMENT

- Assurer un accès équitable pour tous au quota.
- Surveiller le prix de vente du contingent dans la perspective d'assurer la pérennité et la viabilité du secteur.

##### 2. RÉALISER UNE RÉFLEXION SUR LA RÉGLEMENTATION, L'ATTRIBUTION, LA PRODUCTION ET LES MODALITÉS DE GESTION DE CONTINGENTS

- Assurer une gestion des quotas en fonction des valeurs des EVQ et des principes de la gestion de l'offre visant à favoriser la viabilité des entreprises et de la relève.
- Identifier les zones d'amélioration du *Règlement sur la production et la mise en marché de poulet* afin d'assurer un développement.

##### 3. IDENTIFIER LES AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES À LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DU POULET AFIN D'ASSURER LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES ET UNE MISE EN MARCHÉ EFFICACE ET ORDONNÉE

- Établir les priorités et les attentes des éleveurs relativement aux enjeux pour la prochaine convention de mise en marché du poulet visant à assurer un juste revenu pour les entreprises.
- Documenter les performances de la convention actuelle.

##### 4. PRÉCISER LES CARACTÉRISTIQUES DU POULAILLER DU FUTUR RÉPONDANT AUX ATTENTES SOCIALES

- Se concerter avec l'industrie pour documenter les caractéristiques des installations de production recherchées répondant aux exigences sociales.
- Préciser la position des EVQ quant aux caractéristiques à adopter pour documenter le coût des adaptations requises et prévoir la rémunération de ces investissements par l'intermédiaire de la Convention ou de programmes d'appui à l'investissement.

##### 5. SE DOTER D'UNE STRATÉGIE POUR MAINTENIR, VOIRE ACCROÎTRE, LA PART DE MARCHÉ DU QUÉBEC DANS L'ALLOCATION NATIONALE

- S'assurer que les éleveurs connaissent, par le biais de formations et d'outils d'information, la réglementation afin d'obtenir une gestion optimale des quotas et qu'ils produisent le juste niveau d'allocation.
- Développer des indicateurs permettant de suivre en temps réel la production québécoise par rapport à l'allocation ainsi que l'application de l'entente opérationnelle canadienne sur l'allocation.
- Convenir d'adaptations à la réglementation provinciale permettant d'optimiser la production de l'allocation nationale, dont notamment la révision possible du processus de jumelage des périodes et la mise en place d'incitatifs financiers durant la période estivale.

##### 6. POSITIONNER AVANTAGEUSEMENT LE POULET ET SON ORIGINE AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

- Promouvoir et valoriser l'identification provinciale et nationale du produit sur les tablettes par l'utilisation des logos poulet canadien.
- Faire les démarches visant à identifier le pays d'origine de tous les produits de poulet au Québec.

## 4. PERFORMANCE DU SECTEUR DU DINDON :

### VALORISER LA CONSOMMATION DU DINDON ET SE DOTER D'UN CADRE FAVORISANT LE DÉVELOPPEMENT DE SA PRODUCTION AU QUÉBEC

#### 1. RÉFORMER LA RÉGLEMENTATION

- Préciser les éléments à revoir concernant la réglementation afin de la simplifier et assurer un meilleur contrôle de la production, dont la mise en place de calendriers de production bonifiés.
- Consulter les délégués sur les propositions de changements dans une perspective de gains collectifs pour la filière et faire adopter en AGA régionales et provinciales les changements désirés par les producteurs.

#### 2. PRÉCISER LES ATTENTES DES PRODUCTEURS À L'ÉGARD DE LA CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ AFIN D'ASSURER LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES

- Définir les éléments dans la Convention de mise en marché permettant un juste approvisionnement du marché et la répartition équitable des revenus entre les parties signataires.
- Tenir une consultation avec les producteurs de dindon pour partager les propositions et préciser les attentes des producteurs à leur égard.

#### 3. REVOIR LE SYSTÈME CANADIEN D'ALLOCATION

- Avec le comité dindon, réaliser une réflexion pour identifier les changements nécessaires au système actuel d'allocation, afin de définir le juste niveau d'approvisionnement global du marché en dindon.
- Définir les paramètres d'un système d'allocation national permettant d'assurer le développement de la production et garantir les parts de production québécoise, en tenant compte du type d'oiseaux produits (léger et lourd) en respectant les principes de gestion de l'offre de la production.

#### 4. POSITIONNER AVANTAGEUSEMENT LE DINDON AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

- Développer un plan de promotion du dindon permettant de valoriser les caractéristiques nutritives de la viande de dindon et d'amener de nouveaux joueurs à s'intéresser à cette protéine.
- En lien avec la campagne nationale de promotion, promouvoir l'identifiant du Dindon du Québec (logo) auprès des consommateurs. ♦





# STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



## LES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DU QUÉBEC

ÉLEVEURS DE VOLAILLES  
DES CANTONS-DE-L'EST

ÉLEVEURS DE VOLAILLES  
DE L'EST-DU-QUÉBEC

ÉLEVEURS DE VOLAILLES  
MAURICIE-CENTRE-DU-QUÉBEC

ÉLEVEURS DE VOLAILLES  
DE LA MONTÉRÉGIE

ÉLEVEURS DE VOLAILLES  
DE LA RIVE-NORD

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Comité d'indon — Conseil d'administration — Comités consultatifs

Comité exécutif

Direction générale

Administration,  
finances et TI

Affaires  
réglementaires

Audits et  
programmes

Communications  
et marketing

Opérations et  
mise en marché

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## **L'organisation**

Les Éleveurs de volailles du Québec regroupent les éleveurs de poulet et de dindon du Québec, détenteurs de quotas de production. Chacun de ces éleveurs fait partie d'un syndicat régional. En tout, il existe cinq syndicats régionaux d'éleveurs de volailles au Québec.

## **Conseil d'administration**

Nombre de réunions du conseil d'administration : **28**

Nombre de réunions du comité exécutif : **18**

## **Les dirigeants**

Élus tous les deux ans dans chacune de leur région respective, les présidents et les premiers vice-présidents des syndicats régionaux forment le conseil d'administration. Un membre du comité des éleveurs de dindon en fait également partie. Entre eux, ils élisent un président, deux vice-présidents et deux membres qui formeront le comité exécutif. Le conseil d'administration décide des orientations à donner aux politiques, à la réglementation et aux questions qui concernent les Éleveurs de volailles du Québec. De son côté, le comité exécutif voit aux affaires courantes et s'assure de l'application des décisions du conseil d'administration. ▶



## Les comités

Les élus participent à plusieurs comités afin de répondre à des enjeux spécifiques concernant la production et la mise en marché et d'assurer le respect du mandat des Éleveurs de volailles et le développement des secteurs du poulet et du dindon. ◆

## MEMBRES DU CONSEIL



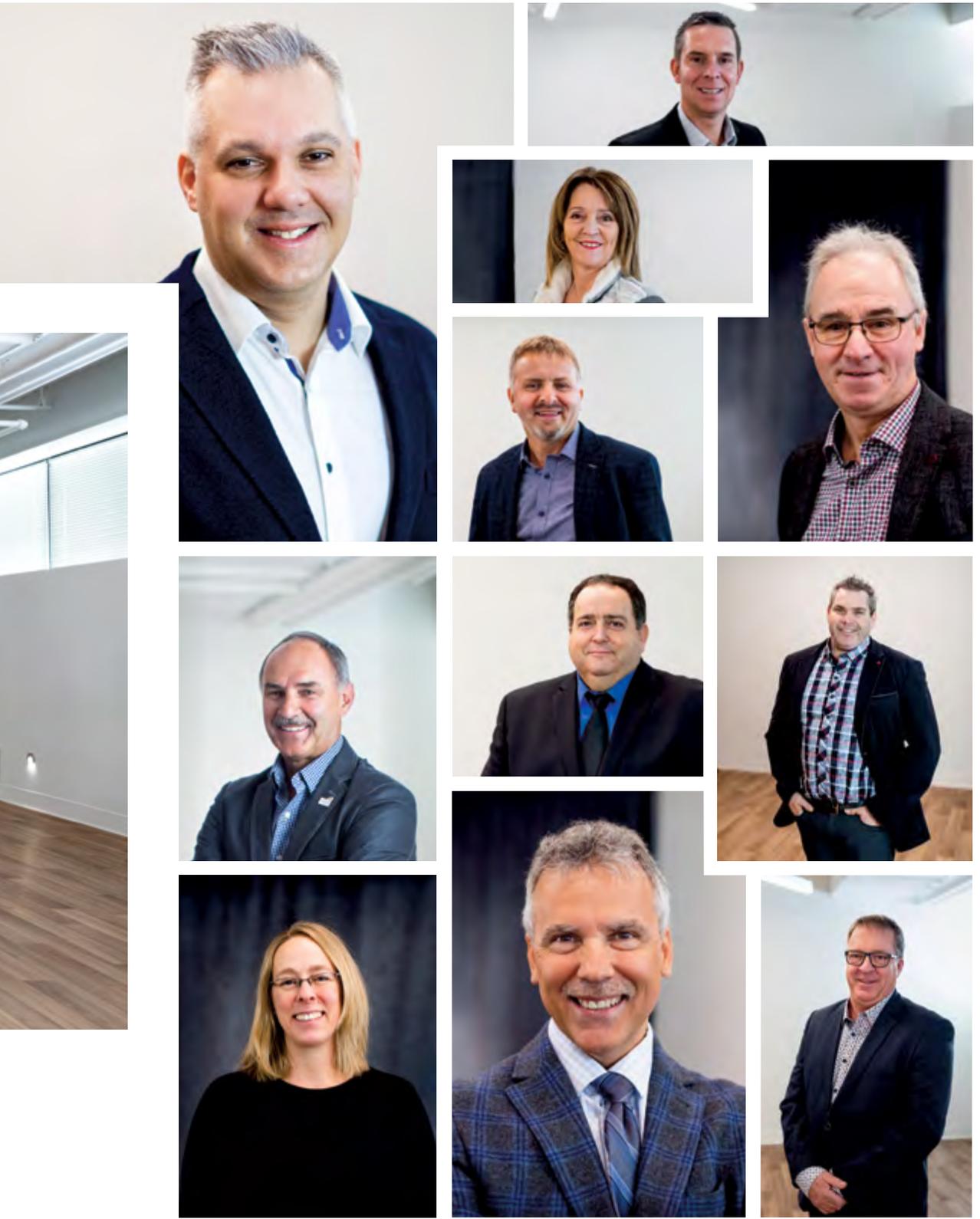
### DEVANT

**Daniel Husereau**, membre de l'exécutif des EVQ, 1<sup>er</sup> vice-président, Rive-Nord / **Louis-Philippe Rouleau**, 1<sup>er</sup> vice-président des EVQ, 1<sup>er</sup> vice-président, Mauricie-Centre-du-Québec / **Pierre-Luc Leblanc**, président des EVQ, président, Montérégie / **Martin Lemieux**, 2<sup>e</sup> vice-président des EVQ, président, Cantons-de-l'Est / **Stéphane Veilleux**, membre de l'exécutif des EVQ, président, Est-du-Québec

### ARRIÈRE

**Yvan Ferron**, administrateur, représentant du comité des éleveurs de dindon / **René Gélinas**, administrateur, président, Mauricie-Centre-du-Québec / **Lise St-Georges**, administratrice, présidente, Rive-Nord / **François Cloutier**, administrateur, 1<sup>er</sup> vice-président, Montérégie

ABSENTS SUR LA PHOTO : **Luce Bélanger**, administratrice, 1<sup>re</sup> vice-présidente, Est-du-Québec / **Mario Bérard**, administrateur, 1<sup>er</sup> vice-président, Cantons-de-l'Est





## COMITÉ DES ÉLEVEURS DE DINDON

Le comité des éleveurs de dindon a pour mandat d'assurer le suivi des dossiers ayant trait spécifiquement à ce secteur, aussi bien au provincial qu'au national.

Depuis l'assemblée générale annuelle de 2019, le comité a une nouvelle structure de représentation. Celui-ci est désormais composé de huit membres : le président des Éleveurs de volailles du Québec, qui préside le comité des éleveurs de dindon, deux représentants de la région Est, deux représentants de la région Ouest, deux représentants provinciaux et un représentant des éleveurs de dindon de reproduction.

Au cours de l'année 2019, le comité s'est réuni à 11 reprises. Les membres ont également siégé aux différents sous-comités : le comité exécutif, le comité de réglementation du dindon, le comité de négociation des prix et des approvisionnements, le comité de production, le comité de promotion et le comité des communications et de la vie associative. ▶



Le comité a été particulièrement impliqué dans les travaux de révision de la *Politique d'allocation commerciale nationale*, des travaux amorcés en 2017, mais qui se sont grandement activés au printemps 2019. Ces travaux ont amené les Éleveurs de dindon du Canada à suspendre la politique actuelle de l'allocation des dindons surtransformés pour la période d'allocation 2020-2021 afin de remanier la façon de définir les besoins du marché et d'attribuer l'allocation de production entre les provinces.

Au provincial, le comité a proposé à l'industrie une nouvelle façon de suivre la production par rapport à l'allocation. Depuis quelques années, le Québec ne parvient pas à réaliser 100 % de son allocation. L'objectif est donc de s'assurer que les éleveurs planifient plus d'un an à l'avance l'ensemble de leurs élevages dans un souci d'éviter la sous-production comme la surproduction. La prochaine étape est d'informatiser la gestion des entrées en production et leur suivi. ◆



## MEMBRES DU COMITÉ

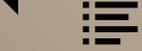


### •• DEVANT

**Guillaume Côté**, vice-président du comité, représentant de la région Ouest / **Calvin McBain**, membre exécutif, délégué des EVQ aux Éleveurs de dindon du Canada, représentant de la région Est / **Pierre-Luc Leblanc**, président du comité des éleveurs de dindon, président des Éleveurs de volailles du Québec / **Yvan Ferron**, membre du comité exécutif des EVQ, représentant provincial

### •• ARRIÈRE

**Yves Roberge**, représentant provincial / **Léon Gagnon**, représentant des éleveurs de dindon de reproduction reproducteurs / **Jennifer Paquet**, représentante de la région Est / **Alain Lanoie**, représentant de la région Ouest



# STRUCTURE ORGANISATIONNELLE ET COMITÉS CONSULTATIFS



**Le conseil d'administration peut également compter sur le travail des comités consultatifs qui ont pour mandat d'étudier des dossiers spécifiques et de traiter certains d'entre eux. Les membres du conseil d'administration sont répartis dans chacun des comités selon leurs intérêts. La composition des comités se fait au printemps de chaque année.**

#### COMITÉ DE RÉGLEMENTATION DU POULET

**Nombre de réunions : 12**

René Gélinas, président du comité  
François Cloutier  
Pierre-Luc Leblanc  
Martin Lemieux  
Lise St-Georges  
Stéphane Veilleux

---

#### COMITÉ DE VÉRIFICATION DE LA CONVENTION DU POULET

**Nombre de réunions : 4**

Lise St-Georges, présidente du comité  
Luce Bélanger  
Mario Bérard  
Pierre-Luc Leblanc  
Louis-Philippe Rouleau

---

#### COMITÉ DE PRODUCTION DU POULET

**Nombre de réunions : 9**

Stéphane Veilleux, président du comité  
Luce Bélanger  
Mario Bérard  
Daniel Husereau  
Louis-Philippe Rouleau

---

#### COMITÉ DES FINANCES

**Nombre de réunion : 1**

Pierre-Luc Leblanc, président du comité  
Daniel Husereau  
Martin Lemieux  
Louis-Philippe Rouleau  
Stéphane Veilleux

---

#### COMITÉ DE PROMOTION DU POULET

**Nombre de réunions : 4**

Louis-Philippe Rouleau, président du comité  
Luce Bélanger  
Pierre-Luc Leblanc

---

#### COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**Nombre de réunions : 4**

Louis-Philippe Rouleau, président du comité  
Luce Bélanger  
Guillaume Côté  
Pierre-Luc Leblanc  
Jennifer Paquet

---

#### COMITÉ DE RÉGLEMENTATION DU DINDON

**Nombre de réunions : 5**

Yvan Ferron, président du comité  
Guillaume Côté  
Alain Lanoie  
Yves Roberge

---

#### COMITÉ DE NÉGOCIATION DES PRIX ET DES APPROVISIONNEMENTS DU DINDON

**Nombre de réunion : 1**

Pierre-Luc Leblanc, président du comité  
Yvan Ferron  
Calvin McBain  
Jennifer Paquet, substitut

---

#### COMITÉ DE PRODUCTION DU DINDON

**Nombre de réunions : 9**

Jennifer Paquet, présidente du comité  
Yvan Ferron  
Pierre-Luc Leblanc  
Yves Roberge

---

#### COMITÉ DE PROMOTION DU DINDON

**Nombre de réunions : 6**

Guillaume Côté, président du comité  
Calvin McBain  
Jennifer Paquet  
Yves Roberge

---



# LA PRODUCTION AVICOLE AU QUÉBEC, C'EST :

727  
fermes



655  
de poulet



148  
de dindon



28 641  
emplois directs et indirects\*  
à travers le Québec

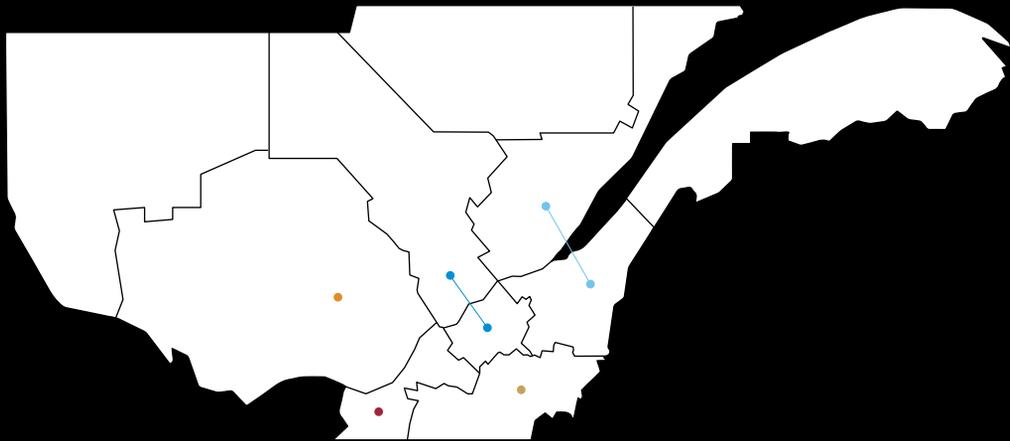


2 046 G\$  
en contribution au PIB



\*Kevin Grier, Market Analysis and Consulting Inc. (2019).  
*L'impact économique des industries canadiennes de la volaille  
et des œufs en 2018.* Adapté de Statistique Canada, *Simulations  
de modèles des entrées-sorties*, 22 février 2019.

## RÉPARTITION AU QUÉBEC



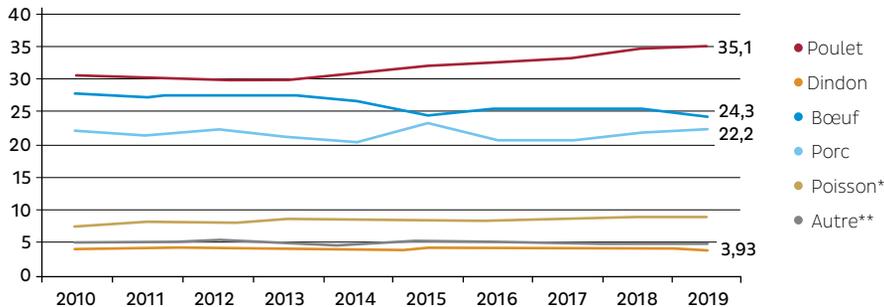
Région	Nbre d'éleveurs de poulet	Nbre d'éleveurs de dindon
● Cantons-de-l'Est	106	24
● Est-du-Québec	153	36
● Mauricie-Centre-du-Québec	121	19
● Montérégie	122	42
● Rive-Nord	147	27

Note : Suite à la répartition des quotas de production pour le poulet, six éleveurs demeurent en attente d'une confirmation de région de production.



# CONSOMMATION CANADIENNE DE VIANDE PAR HABITANT

## Évolution de la consommation annuelle de viande par habitant au Canada, en kg éviscérés\*



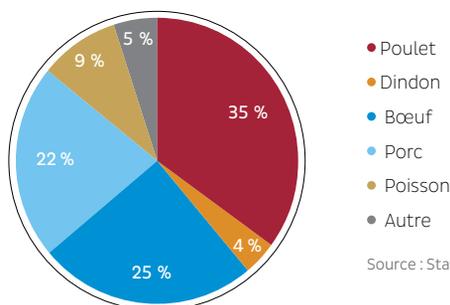
**Au cours des 10 dernières années, les Canadiens ont consommé en moyenne 97,14 kg de viande en poids éviscéré par année. De ce volume, la consommation de poulet a augmenté de 15 % pour atteindre, en 2019, 35,1 kg (éviscérés), tandis que celle de dindon se maintient autour de 4 kg. En 2019, la consommation totale de viande s'élevait à 99,41 kg/habitant. De 2010 à 2019, les Canadiens ont diversifié leurs sources de protéines, puisque la consommation de bœuf a diminué de 13 %, pour laisser plus de place aux poissons et aux œufs, avec des augmentations qui correspondent respectivement à 21,7 % et à 29 %\*\*.**

\* Les données sur le poisson équivalent au poids comestible, et la catégorie Autre regroupe la poule, le veau, l'agneau et le mouton.

\*\* La consommation d'œufs est calculée en douzaines.

**COMME LE DÉMONTRE LE GRAPHIQUE CI-DESSOUS, QUI AFFICHE LA CONSOMMATION DE VIANDE EN % POUR L'ANNÉE 2019, LE POULET ACCAPARE 35,3 % DU MARCHÉ ET LE DINDON, 4,0%.**

### Répartition de la consommation de viande en % (kg éviscérés)



Source : Statistique Canada



# PORTRAIT ÉCONOMIQUE POULET



## Faits saillants de la production de poulet au Québec

Production **annuelle** totale\* :  
**347,4 Mkg** éviscérés

\* Pour l'ensemble de 2019, sans égard  
à la période de production.

Pourcentage de  
la production canadienne :  
**26,8 %**

Prix moyen payé aux  
producteurs pour la catégorie  
de référence :

**1,558 \$/kg**

Recettes monétaires  
agricoles en 2019 :

**690 M\$**

Prix moyen au détail :

**8,79 \$/kg**

Ventes au détail :

**64,6 Mkg**  
pour **568 M\$**

Contribution à l'emploi :

**25 193 emplois**  
en 2019

Consommation par habitant :

**35,06 kg**  
en 2019 ▶

Sources : EVQ, PPC, Nielsen  
et Statistique Canada.



## Statistiques de la production de poulet, 2019

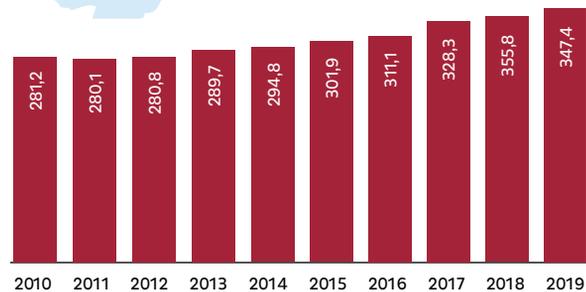
Pour l'année civile de 2019, la production de poulet au Canada a poursuivi sa croissance. Celle-ci a augmenté de 2,47% par rapport à 2018, pour atteindre 1297Mkg (éviscérés) de production totale annuelle. Près de 3,1% de la production canadienne est destinée à l'expansion des marchés, pour un total de 40,5Mkg éviscérés. En plus, le Canada a exporté un volume additionnel de 98 Mkg en équivalent éviscéré sous divers programmes qui permettent d'importer du poulet pour l'exporter ensuite. Au final, le Canada exporte principalement des morceaux désossés et transformés, moins prisés par les Canadiens, destinés aux États-Unis (55 %), aux Philippines (16 %) et à Taïwan (10 %).

Le taux de croissance pour 2019 est inférieur à ceux des années 2018 et 2017, lesquels s'élevaient respectivement à 5,11 % et à 4,82 %. La production totale québécoise a atteint 347,4 Mkg éviscérés, pour une augmentation de 3,4 %, soit une croissance supérieure à celle constatée en moyenne au Canada.



Production annuelle de poulet au Québec, 2010 à 2019

en Mkg, éviscérés



Source : PPC.

## Performance de la production par rapport à l'allocation

Pour les périodes A154 à A159, qui s'étendent du 23 décembre 2018 au 23 novembre 2019, 303 Mkg de poulet éviscéré ont été produits pour le marché domestique et 14,6 Mkg dans le cadre du programme d'expansion des marchés. Plus de 95 % de la production québécoise est destinée au marché canadien. Pour les six périodes concernées, l'allocation destinée au marché domestique attribuée aux éleveurs québécois a été de 302 Mkg, pour une performance qui s'élève à 100,3 %. À cet égard, le Québec respecte mieux son allocation que la moyenne canadienne, dont la performance est de 100,5 %.

### Allocation et production québécoise pour le marché domestique et pour l'expansion des marchés, périodes A154 à A159, en Mkg, éviscérés

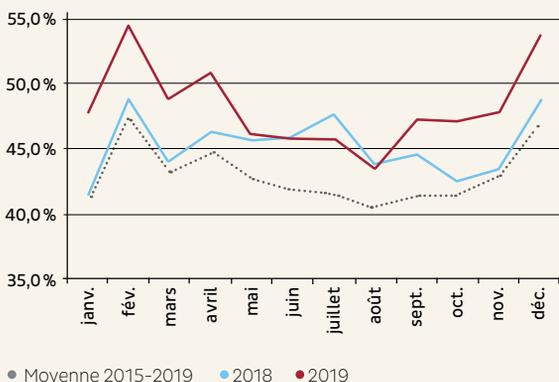
	Production de poulet			Allocation totale	
	Allocation domestique	Domestique	Expansion des marchés		Totale
A154	48,16	47,54	2,72	50,26	50,87
A155	48,72	50,69	2,79	53,49	51,54
A156	51,44	51,13	2,12	53,24	53,62
A157	51,56	51,58	2,20	53,78	53,81
A158	51,24	50,67	2,47	53,14	53,78
A159	51,15	51,43	2,27	53,69	53,40

Sources : EVQ et PPC.

## Inventaires de poulet au Canada, 2019

Les inventaires canadiens totaux, excluant les catégories *Cuisses* et *Divers*, se sont maintenus en moyenne à 45,6 Mkg durant l'année 2019. C'est une augmentation de 4,5 Mkg (11,1 %) par rapport à la moyenne de 2018 et une hausse de 26,4 % comparativement à celle de 2015 à 2019. Cela concorde avec l'augmentation de la consommation et les déplacements des inventaires entre les différents acteurs de la transformation et du détail. En effet, lorsqu'on considère le rapport entre le niveau des inventaires d'ouverture canadiens sur la disparition domestique illustré dans le graphique ci-après, on constate une augmentation, année après année, du niveau des inventaires. L'augmentation est relativement plus faible lorsqu'on considère la variation des inventaires en comparant les jours de production. Pour 2019, en moyenne, les inventaires mensuels correspondaient à 12,6 jours de production, comparativement à 12,1 jours pour 2018, une augmentation de 4,7 %.

### Pourcentage des inventaires d'ouverture canadiens sur la disparition domestique, 2018 et 2019



Source : PPC.

### Inventaires de poitrines désossées, 2018 et 2019



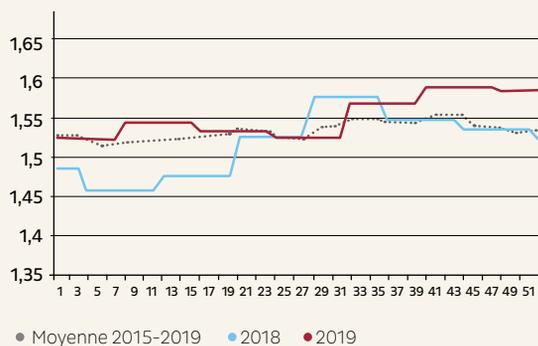
Source : AAC.

Les inventaires de poitrines désossées poursuivent une tendance similaire aux inventaires totaux. En moyenne, les inventaires de poitrines désossées ont augmenté de 10,3 % par rapport à 2018 et de 18,1 % par rapport à la moyenne 2015-2019. À l'exception des mois de novembre et de décembre, on constate que ceux-ci suivaient de près les niveaux de 2018.

## Prix du poulet vif aux producteurs du Québec, 2019

En 2019, plus de la moitié (52 %) des livraisons de poulets ont été faites dans la catégorie de référence 2,15 à 2,45 kg. Le prix moyen obtenu pour ces livraisons se chiffre à 1,558 \$/kg, soit une hausse moyenne de 0,035 \$/kg (+2,32 %) par rapport à 2018 et de 1,12 % comparativement à la moyenne quinquennale (2015-2019). Les prix ont atteint leur sommet de 1,597 \$/kg durant la période A159, soit durant les semaines 40 à 47 du calendrier civil. ▶

### Prix aux producteurs du Québec, 2018 et 2019 (\$/kg)



Source : EVQ.



Depuis la période A159, une nouvelle grille de prix est en vigueur. Le prix de la catégorie de référence (2,15 à 2,45 kg) du Québec correspond toujours à celui de l'Ontario majoré de 0,02 \$, mais des nouvelles catégories s'ajoutent et les écarts de prix par rapport à la référence sont modifiés. Outre pour les poulets de 2,15 à 2,45 kg, la nouvelle grille bonifie le prix de tous ceux de moins de 2,5 kg, mais au-delà de 2,65 kg, les prix ont été ajustés à la baisse. Nous pouvons le constater dans la comparaison des deux grilles de prix.

### Comparaison des deux grilles de prix

ANCIENNE GRILLE en vigueur jusqu'à la période A158		NOUVELLE GRILLE en vigueur depuis la période A159	
Catégories de poids (kg)	Écart (\$/kg)	Catégories de poids (kg)	Écart (\$/kg)
0 - 1,64	- 0,02	Moins de 0,90	-
1,65 - 1,84	+ 0,02	0,9 - 1,099	+ 0,20
1,85 - 2,14	- 0,02	1,10 - 1,599	+ 0,160
<b>2,15 - 2,45</b>	<b>Référence</b>	1,60 - 1,769	+ 0,070
2,46 - 3,00	- 0,03	1,77 - 1,839	+ 0,050
3,01 - 3,49	+ 0,03	1,84 - 1,949	+ 0,040
3,50 et +	+ 0,04	1,95 - 2,149	+ 0,025
Poulet végétal	+ 0,035	<b>2,15 - 2,450</b>	<b>Référence</b>
		2,451 - 2,499	- 0,010
		2,50 - 2,649	- 0,030
		2,65 - 3,199	- 0,050
		3,20 - 3,499	- 0,040
		3,5 - 3,799	+ 0,005
		3,8 kg et plus	+ 0,025
		Poulet végétal	+ 0,035

Source : EVQ.

### Ventes au détail

Selon les données rapportées par Nielsen, qui excluent les magasins spécialisés, les épicerie ethniques et les clubs d'entrepôt comme Costco, les ventes de poulet dans les supermarchés au Québec ont été de 64,6 Mkg au cours des 52 semaines finissant le 4 janvier 2020. Elles ont augmenté de 0,78 Mkg, permettant l'accroissement des recettes de 6,77 M\$ par rapport à 2018, malgré la stabilité du prix moyen au détail de 8,79 \$/kg. Au total, les ventes de poulet ont généré des recettes de 568 M\$.

Selon les mêmes données, au niveau canadien, les ventes ont diminué de 7,57 Mkg (- 0,6 %), pour atteindre 283,9 Mkg. Cela reflète un possible déplacement vers les autres types de détaillants dont les ventes ne sont pas rapportées par Nielsen. Les recettes ainsi générées ont atteint 2,6 milliards de dollars, accusant ainsi une légère baisse de 17 M\$, malgré une augmentation du prix de 0,18 \$/kg. ♦

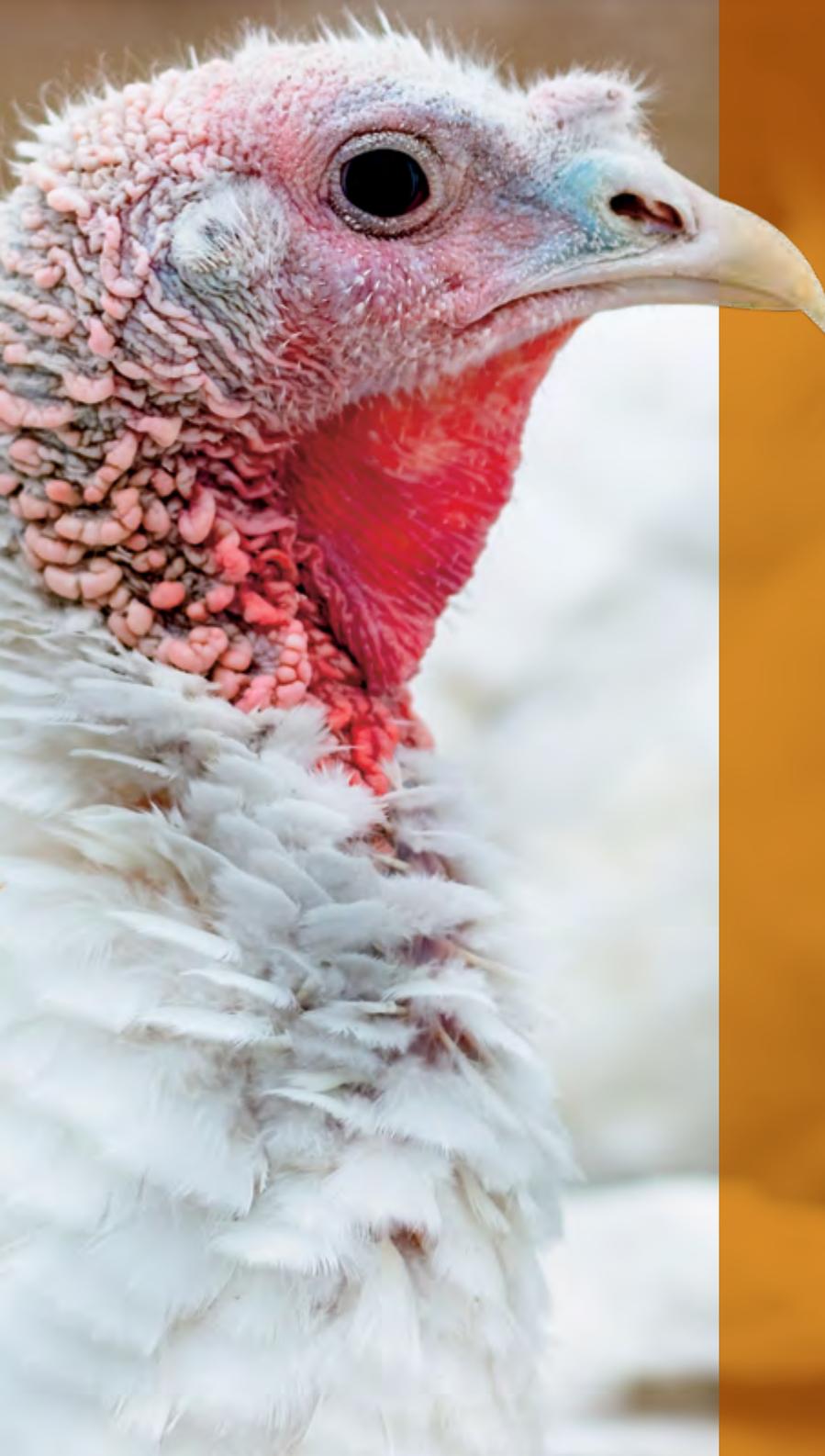
### Ventes au détail de poulet, 2017 à 2019\*

	Québec			Canada		
	Mkg	M \$	\$/kg	Mkg	M \$	\$/kg
<b>2017</b>	63,41	550,48	8,68	291,10	2 569,64	8,83
<b>2018</b>	63,85	561,62	8,80	291,43	2 623,63	9,00
<b>2019</b>	64,63	568,38	8,79	283,86	2 606,63	9,18
<b>Variation 2018-2019</b>	0,78	6,77	- 0,01	- 7,57	- 17,01	0,18
<b>Variation en % 2018-2019</b>	1,2 %	1,2 %	0,0 %	- 2,6 %	- 0,6 %	2,0 %

\* Ventes au cours des 52 semaines finissant le 4 janvier 2020.

Source : Nielsen (excluant les ventes des magasins spécialisés, des épicerie ethniques et des clubs d'entrepôt comme Costco).

# PORTRAIT ÉCONOMIQUE DINDON



## Faits saillants de la production de dindon au Québec

Production **annuelle** totale :  
**34,8 Mkg** éviscérés

Pourcentage de l'allocation  
canadienne 2019-2020 :

**22,4 %**

Prix moyen payé  
aux producteurs :

Dindon à griller :  
**1,942 \$/kg**

Femelle à griller :  
**1,887 \$/kg**

Femelle lourde :  
**1,880 \$/kg**

Mâle :  
**1,971 \$/kg**

Prix moyen payé au détail :  
**5,80 \$/kg**

Ventes au détail :  
**6,13 Mkg**  
**pour 35,6 M\$**

Contribution à l'emploi :  
**3 448 emplois**  
**en 2019**

Recettes monétaires agricoles :  
**81,4 M\$**  
**en 2019**

Sources : EVQ, PPC, Nielsen  
et Statistique Canada.

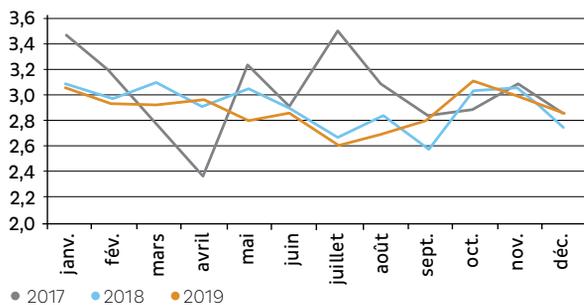


## Production de dindon, 2019

Pour l'année civile de 2019 (1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre), le Québec a produit 34,8 Mkg de dindon éviscéré destiné au marché domestique et à l'exportation, soit une baisse de 0,8 % par rapport à l'année 2018. La production a atteint son maximum en octobre et son minimum en juillet. Au Canada, la quantité de dindons abattus, dans l'ensemble, a diminué de 1,7 % entre 2018 et 2019.

### Production mensuelle de dindon, 2017 à 2019

En Mkg, éviscérés



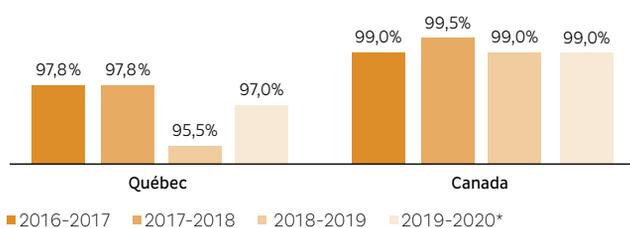
Source : EVQ.

### En Mkg et en % de la production totale, Québec

	À griller Moins de 5 kg	Femelle légère 5 à 7 kg	Femelle lourde 7 à 9 kg	Mâle léger 9 à 11 kg	Mâle lourd > 11 kg	Réforme	Total
<b>2017</b>	4,54	6,88	2,22	1,83	20,23	0,61	36,32
	12,5 %	18,9 %	6,1 %	5,1 %	55,7 %	1,7 %	
<b>2018</b>	6,42	5,85	1,77	0,83	19,69	0,49	35,05
	18,3 %	16,7 %	5,1 %	2,4 %	56,2 %	1,4 %	
<b>2019</b>	5,85	5,87	1,05	1,27	20,17	0,57	34,76
	16,8 %	16,9 %	3,0 %	3,6 %	58,0 %	1,6 %	

Source : EDC

### Performance de l'allocation, Québec et Canada



Sources : ÉDC et EVQ. \*Estimation.

### Conversions pour la période 2019-2020

Afin de répondre aux besoins du marché en termes de dindons légers et lourds et d'uniformiser le plus possible la production par m<sup>2</sup> de quota de dindons légers et de quota de dindons lourds, le Règlement sur la production et la mise en marché du dindon permet aux Éleveurs de procéder à la conversion de quotas. Pour la période 2019-2020, 41 425 m<sup>2</sup> de quota « léger » ont ainsi été convertis en quota « lourd ». Ceci a permis d'établir la production par m<sup>2</sup> de quota léger à 62,08 kg/m<sup>2</sup> et de quota lourd à 64,96 kg/m<sup>2</sup>. Soulignons que le pourcentage d'utilisation du m<sup>2</sup> de quota léger était de 242,51 % en 2019-2020, soit 35,04 % de plus qu'en 2018-2019, période où les EVQ n'avaient pu procéder aux conversions de quotas, faute de règlement en vigueur. De son côté, le pourcentage d'utilisation du m<sup>2</sup> de quota lourd était de 170,05 % en 2019-2020.

Au Québec, le dindon lourd (plus de 9 kg) continue de gagner du terrain, pour désormais représenter 61,6 % des abattages (incluant les dindons de réforme). En 2019, la production de mâles légers (pesant de 9 à 11 kg) a augmenté de 0,44 Mkg, et de 0,47 Mkg pour le mâle lourd de plus de 11 kg. En ce qui concerne le dindon de 9 kg et moins, la production a diminué de 0,57 Mkg pour le « à griller » de moins de 5 kg, et de 0,73 Mkg pour la femelle lourde. Finalement, la production de femelle légère, (de 5 à 7 kg) a augmenté de 0,02 Mkg. Proportionnellement, la production québécoise compte plus de dindons mâles et de « à griller » qu'au Canada.

### Performance de l'allocation

Pendant la période réglementaire 2018-2019, la production québécoise de dindon a atteint 34,8 Mkg, soit une performance de 95,5 % par rapport à l'allocation et une décroissance de 4,6 % par rapport à la production de l'année réglementaire 2017-2018. Pour sa part, la production canadienne a été de 165,5 Mkg, soit une performance de 99,0 % de l'allocation fixée et une baisse de la production de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Pour la période 2019-2020, nous estimons que le Québec atteindra une performance de 97,0 %, équivalent à 34,5 Mkg.



## Inventaires

Les inventaires canadiens se sont maintenus à 30,4 Mkg en moyenne pendant l'année 2019, soit une baisse de 7,9 % par rapport à 2018 et une diminution de 8,4 % en comparaison de la moyenne quinquennale 2015-2019.

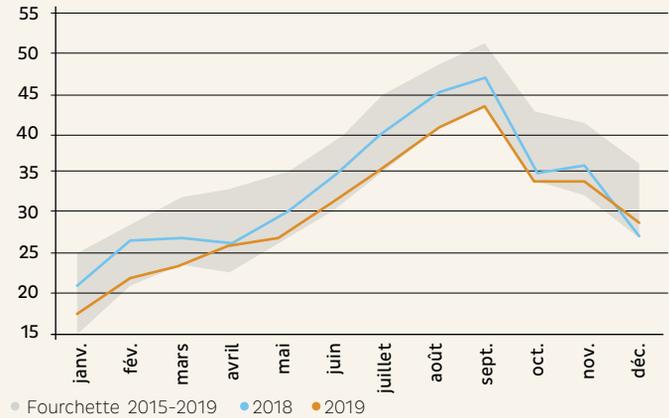
## Prix payés aux producteurs en 2019

Après avoir atteint un niveau maximal à l'été 2018, les prix ont suivi une tendance baissière pour atteindre en juin 2019 le seuil minimal annuel (toutes catégories confondues). La moyenne des prix a diminué de 0,0159 \$ le kg vif par rapport à 2018. Les prix de la femelle à griller et du dindon mâle ont en moyenne diminué de 0,029 \$/kg et de 0,010 \$/kg respectivement.



## Inventaires totaux de dindon au Canada

En Mkg, éviscérés

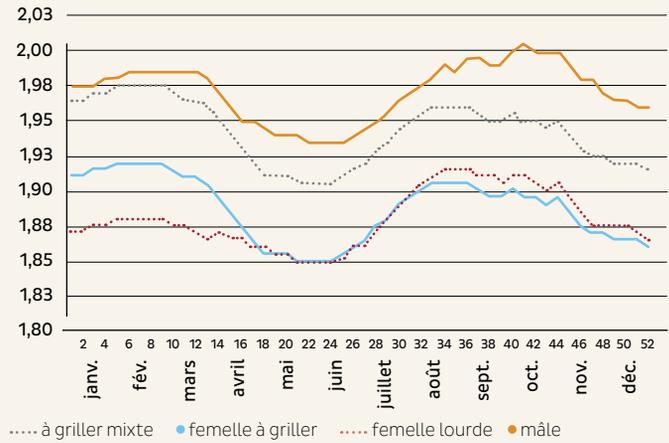


● Fourchette 2015-2019 ● 2018 ● 2019

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada.

## Prix aux producteurs par semaine, au Québec, en 2019

En \$ par kg vif



..... à griller mixte ● femelle à griller ..... femelle lourde ● mâle

Source : EVQ.

## Moyenne annuelle des prix aux producteurs, 2017 à 2019

En \$ par kg vif

Catégorie	À griller mixte	Femelle à griller	Femelle lourde	Mâle
2017	1,916	1,858	1,823	1,913
2018	1,972	1,916	1,885	1,981
2019	1,942	1,887	1,880	1,971
<b>Variation 2018-2019</b>	- 0,030	- 0,029	- 0,006	- 0,010

Source : EVQ.



LES VENTES DE VIANDE DE DINDON ONT ATTEINT 6,13 MKG EN 2019, UNE BAISSÉ DE 0,4 MKG, MALGRÉ UNE STABILITÉ DU PRIX MOYEN AU DÉTAIL PAR RAPPORT À 2018.



## Ventes au détail

Selon les données rapportées par Nielsen, qui excluent les magasins spécialisés, les épicerie ethniques et les clubs d'entrepôt comme Costco, les ventes de viande de dindon ont atteint 6,13 Mkg en 2019, une baisse de 0,4 Mkg, malgré une stabilité du prix moyen au détail par rapport à 2018. Les recettes

des épiciers ont diminué de 2,29 M\$, pour s'établir à 35,56 M\$.

Au niveau canadien, la baisse des ventes a été de 3,06 Mkg, pour atteindre 53,96 Mkg, soit une diminution de 5,4 % par rapport à 2018. Au total, les ventes de dindon ont généré des recettes de 267 M\$. ♦

### Ventes au détail de dindon, 2017 à 2019\*

	Québec			Canada		
	Mkg	M \$	\$/kg	Mkg	M \$	\$/kg
<b>2017</b>	8,69	38,74	4,46	58,40	277,90	4,76
<b>2018</b>	6,52	37,84	5,80	57,02	275,11	4,82
<b>2019</b>	6,13	35,56	5,80	53,96	267,35	4,95
<b>Variation entre 2018-2019</b>	-0,39	-2,29	0,00	-3,06	-7,76	0,13
<b>Variation en %</b>	-6,0 %	-6,0 %	0,0 %	-5,4 %	-2,8 %	2,7 %

\* Ventes au cours des 52 semaines finissant le 4 janvier 2020.

Source : Nielsen (excluant les ventes des magasins spécialisés, des épicerie ethniques et des clubs d'entrepôt comme Costco).



# AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES





## Poulet

### Programme de proximité

Des audiences ont été tenues à la fin du mois d'octobre 2018 visant à entendre conjointement les demandes de l'Union paysanne, de la Coopérative La Mauve et de la Coopérative pour une agriculture de proximité écologique (CAPÉ) sur la hausse de la production sans quota pour le poulet, le dindon et les œufs de consommation, de même que sur les demandes de modifications réglementaires des Offices de la volaille et des œufs de consommation. Lors des audiences, les EVQ ont présenté un projet visant à permettre la production d'au plus 2 000 poulets par année à 10 éleveurs non titulaires de quota. Par la même occasion, les EVQ proposaient que le seuil maximal pour la production de poulets destinés à la vente au consommateur sans détenir de quota passe de 100 à 300. C'est le 22 juillet 2019 que la Régie a rendu sa décision, accueillant positivement les demandes des EVQ et rejetant par le fait même les demandes de l'Union paysanne, de la Coopérative la Mauve et de la CAPÉ. Selon le processus habituel, les modifications réglementaires ont été publiées dans la *Gazette officielle* à la fin de l'année 2019, faisant entrer en vigueur, pour l'année 2020, le nouveau seuil maximal pour la production de poulet sans quota et le programme de 2 000 poulets. Dans sa décision, la Régie a adopté l'argumentaire des EVQ concernant les enjeux de biosécurité liés à l'élevage de volailles. Ainsi, toute vente de plus de 100 poulets est assujettie à des obligations de déclaration du lieu d'élevage, mais également du lieu d'abattage, permettant ainsi de savoir où sont élevées les volailles, mais également de connaître les chemins qu'elles pourront prendre pour se rendre à l'abattoir. Concernant le programme d'élevage d'au plus 2 000 poulets, la Régie a adopté le projet tel que présenté par les EVQ. Elle a toutefois offert à ces derniers la possibilité d'aller jusqu'à 10 ou 20 éleveurs par année.



## Système centralisé de vente de quota (SCVQ) – poulet

Après près de neuf années de moratoire, les transactions de quota pour le poulet ont finalement repris en décembre 2018 pour les transactions de fermes complètes. Le nouveau Règlement présente également des modalités de ventes de quota à l'intérieur d'un système centralisé de vente de quota (SCVQ). Au cours de l'année 2019, deux ventes ont été réalisées, l'une le 12 avril, et la seconde, le 29 septembre.

C'est un total annuel de 38 917 m<sup>2</sup> de quota qui ont été transigés pour les zones 2 et 3. Les prix obtenus, respectivement de 1 500 \$/m<sup>2</sup> et de 1 850 \$/m<sup>2</sup> pour les zones 2 et 3, ont été les mêmes pour les deux ventes. ▶

### 1<sup>re</sup> vente

				Résultats
	Quantités offertes	Quantités demandées	Quantités transigées	Prix unitaire
	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	\$/m <sup>2</sup>
Zone 2	6 217	4 350	1 600	1 500 \$
Zone 3	15 343	35 641	11 868	1 850 \$

Source : Les Éleveurs de volailles du Québec.

### 2<sup>e</sup> vente

				Résultats
	Quantités offertes	Quantités demandées	Quantités transigées	Prix unitaire
	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	\$/m <sup>2</sup>
Zone 2	5 841	8 130	5 280	1 500 \$
Zone 3	30 145	20 169	20 169	1 850 \$

Source : Les Éleveurs de volailles du Québec.



## Mécanisme de stabilisation du prix du quota

Le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet prévoit les modalités de vente du quota; toutefois, dans sa décision, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) n'a pas retenu la proposition des EVQ visant à fixer un prix plafond pour le quota, jugeant plus pertinent de voir évoluer le marché lors des premières séances. À la suite de la première séance, les délégués réunis en assemblée générale annuelle ont demandé à l'Office de développer un mécanisme visant à limiter la hausse trop importante du prix du quota. En cours d'année, le comité de réglementation du poulet a donc œuvré, avec l'apport d'un conseiller économique, à la définition d'un mécanisme visant à contrôler l'inflation du prix du quota, à éviter la concentration des acheteurs et à éviter la collusion lors des ventes. La proposition retenue maintient la méthode actuelle de fixation du prix. Dans le cas où, à la suite de l'obtention du prix, celui-ci est 2 % supérieur au prix moyen des trois derniers encans, pour une zone donnée, on applique un encan tronqué afin de valider la présence d'une demande excédentaire pour le prix observé. S'il y a demande excédentaire et que le prix obtenu à la suite de l'encan tronqué est 2 % supérieur au prix moyen des trois derniers encans, on procède à l'exclusion de 10 % des acheteurs les plus offrants. D'autres modalités sont également retenues, soit l'établissement de multiples de 5 \$ de prix d'offre pour le contingent, une offre minimale d'achat de 10 m<sup>2</sup> et un prix d'achat offert ne pouvant excéder de plus de 10 % le prix défini par la moyenne des prix, pour une zone donnée, des trois derniers encans.

Ces modifications au Règlement sur la production et la mise en marché du poulet ont été déposées à la Régie en mars 2020. Elles entreront en vigueur à la suite de leur homologation par cette dernière.

---

LES DÉLÉGUÉS,  
RÉUNIS EN ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE ANNUELLE,  
ONT DEMANDÉ À L'OFFICE  
DE DÉVELOPPER UN  
MÉCANISME VISANT  
À LIMITER LA HAUSSE  
TROP IMPORTANTE  
DU PRIX DU QUOTA.

## Programme d'aide à la relève

C'est à l'été 2019 que les Éleveurs de volailles du Québec lançaient la nouvelle version du Programme d'aide à la relève dans le but de soutenir l'établissement de jeunes éleveurs de 18 à 40 ans sur les fermes familiales de poulet au sein desquelles ils œuvrent à temps plein ou dont ils tirent leur principal revenu. Dans le cadre de ce programme, les EVQ sélectionnent chaque année cinq jeunes éleveurs auxquels ils prêtent un quota de 300 m<sup>2</sup> chacun, pour un total de 1 500 m<sup>2</sup>. L'objectif est d'attribuer un prêt dans chacune des cinq régions en procédant par tirage au sort parmi les entreprises candidates admissibles. Si, dans une région, aucune entreprise ne pose sa candidature, il y aura un tirage au sort parmi toutes les candidatures reçues. Les prêts sont remboursés aux EVQ à compter de la 11<sup>e</sup> année suivant leur attribution, à raison de 60 m<sup>2</sup> par année. Entre le 1<sup>er</sup> et le 30 novembre 2019, 12 jeunes éleveurs de quatre régions ont déposé leur candidature auprès des Éleveurs. L'étude des dossiers a été faite par le comité de réglementation pour présentation des récipiendaires en mars 2020.

## Programme de démarrage

Une nouveauté dans le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet : le Programme d'aide au démarrage. Ce programme a pour but de permettre à une personne physique ou à une société d'acquiescer pour une première fois du quota de poulet. Les Éleveurs sélectionnent chaque année une entreprise et lui prêtent un quota de 1 500 m<sup>2</sup> pour une période de 20 ans. Ce quota est composé d'une tranche de 1 200 m<sup>2</sup> qui, à compter de la 11<sup>e</sup> année suivant son attribution, est remboursée aux Éleveurs à raison de 120 m<sup>2</sup> par année. Afin de conserver sa capacité de production, l'entreprise bénéficiera d'un accès prioritaire au SCVQ pour le remplacement de ce quota remis, jusqu'à concurrence de 120 m<sup>2</sup>. Le programme prévoit également une tranche de 300 m<sup>2</sup> qui est donnée au producteur qui l'exploite toujours 20 ans après son attribution.

Pour la première année, 10 entreprises ont déposé leur candidature auprès des EVQ. ▶



## Gestion du solde résiduel

Tel que le prévoit le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, lorsque la quantité de quota offerte en vente est supérieure à celle pour laquelle il y a des offres d'achat au prix de transaction, les Éleveurs répartissent la quantité de quota achetée au prorata des offres des vendeurs de la zone. Cette clause du Règlement engendre des quantités non vendues chez les vendeurs. À la suite des deux encans, plusieurs éleveurs se sont donc retrouvés avec des volumes insuffisants pour exploiter un poulailler complet et ont demandé aux Éleveurs d'élaborer des options pour régulariser leur situation. Une demande d'exemption au Règlement visant à permettre de louer 100 % de ce quota conditionnellement à sa mise en vente au prix de transaction lors de la vente aux enchères suivante a été transmise et acceptée par la Régie en novembre. Les EVQ annonçaient du même coup à la Régie que des modifications allaient être apportées au Règlement afin de régulariser cette situation.

La proposition de modification a été présentée aux éleveurs lors de la tournée des syndicats régionaux en février et en mars 2020. Pour éviter de générer des quantités non vendues chez les vendeurs, le système commencerait par confirmer la vente des volumes des vendeurs ayant fixé le prix de vente le moins élevé. Les derniers vendeurs, soit ceux ayant demandé le prix de transaction de l'encan, seraient ensuite tirés au sort pour leur offrir, à tour de rôle, de vendre une partie de leur volume et de produire le solde selon le Règlement ou de ne rien vendre du tout. Tous les vendeurs recevront le prix de transaction défini par la mécanique d'encan. Cette proposition de modification du Règlement a été transmise à la Régie en mars 2020 et, dès son homologation, les EVQ pourront annoncer une troisième vente via le SCVQ pour le poulet.

---

POUR ÉVITER DE GÉNÉRER DES QUANTITÉS NON VENDUES  
CHEZ LES VENDEURS, LE SYSTÈME COMMENCERAIT  
PAR CONFIRMER LA VENTE DES VOLUMES DES VENDEURS  
AYANT FIXÉ LE PRIX DE VENTE LE MOINS ÉLEVÉ.

## Étude sur le rapport coût-bénéfice

En avril 2017, la Régie adoptait les modifications réglementaires déposées par les Éleveurs concernant la mise en place de mesures de contrôle et de vérification quant à la détention de quota et des dispositions transitoires liées à l'identification des titulaires de quota. Elle conviait également les Éleveurs, une fois le portrait de détention mis à jour, à réaliser une étude coûts-bénéfices permettant de réévaluer, s'il y a lieu, la limite maximale qu'un titulaire de quota peut détenir. L'étude quant au maintien de la limite maximale de détention a été remise à la Régie en janvier 2019, témoignant de sa pertinence dans un contexte de rentabilité des entreprises et de limitation de la concentration aux mains de quelques acteurs.

À plusieurs reprises au cours de l'année 2019, des intervenants de l'industrie – l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC), Les Couvoiriers du Québec inc., le Conseil québécois de la transformation de la volaille (CQTV), La Coop fédérée – et quelques éleveurs indépendants ont annoncé qu'ils émettraient des observations quant à l'étude produite par les EVQ.

En octobre, les intervenants ont informé la Régie qu'ils avaient mandaté un expert pour produire une contre-expertise à l'étude des EVQ afin de démontrer que les titulaires de quota entretiennent des liens d'affaires entre eux qui leur permettent d'optimiser leur gestion. Les intervenants ont donc demandé à la Régie d'obtenir, de la part des gestionnaires de regroupements prévus au Règlement, les informations d'affaires des éleveurs qui permettraient de démontrer l'existence de pôles de gestion et, ainsi, de regroupements de quota.

Au cours des audiences, les intervenants ont par ailleurs annoncé à la Régie leur volonté de voir disparaître du Règlement la limite maximale de détention. Des audiences ont eu lieu en décembre 2019 de même qu'en mars 2020 afin d'entendre la demande des intervenants sur l'accès aux informations des titulaires. Dans le processus, les EVQ ont indiqué à la Régie que la seule manière valable et légalement reconnue pour définir des structures et des liens d'entreprises est celle prévue au Règlement et qu'ils étaient disposés à lui présenter l'ensemble des structures de détention directe et indirecte de quota. Lors des audiences de mars, les certificats de détention et structures d'entreprises des titulaires représentés devant la Régie lui ont été remis. Nous sommes dans l'attente de la Régie concernant la suite de ce dossier. ▶



## Convention de mise en marché du poulet

Au cours de l'été 2019, les Éleveurs ont utilisé une disposition de la Convention de mise en marché du poulet pour négocier avec le CQTV une nouvelle grille de prix pour la période A158. La grille de prix, en vigueur depuis 2006, module le prix du poulet en fonction de sa catégorie de poids. Pour les EVQ, le changement dans la répartition des poulets livrés entre chaque catégorie de poids et les ajustements de prix versés en complément de la grille militaient pour l'ajustement de cette dernière. Compte tenu de la similitude des marchés québécois et ontarien, une grille équivalente à celle de l'Ontario a été proposée aux acheteurs par les EVQ. Au nom des acheteurs, le CQTV a quant à lui proposé une grille de prix présentant une rentabilité uniforme pour chaque catégorie de poids, éladant du même coup la

réponse au signal du marché qu'une grille doit permettre.

L'échec des négociations et de la médiation a amené la Régie à tenir des audiences en août et à décréter une nouvelle grille, qui est entrée en vigueur à la période A159. Globalement, cette grille bonifie le prix des poulets de moins de 2,50 kg et génère ainsi un gain pour les éleveurs. Par contre, les poulets livrés à un poids supérieur ont vu leur prix diminuer comparativement à l'ancienne grille.

Les EVQ ont sollicité d'autres rencontres de négociation avec le CQTV en novembre afin de corriger la nouvelle grille. L'objectif était qu'elle reflète davantage les signaux du marché et que les poulets plus lourds soient payés au même tarif que dans la grille de 2006. Aucune entente n'a finalement été conclue entre les parties en 2019.

## Titulaires, quotas détenus et transferts de quota – poulet

Région	2019		Transferts en 2019			
	Nombre de titulaires	Quantité de quotas détenus (m <sup>2</sup> )	Nombre	Achats (m <sup>2</sup> )	Nombre	Ventes (m <sup>2</sup> )
00 - Sans région	6	22 923	27	22 923	0	0
01 - Montérégie	122	377 971	44	38 000	43	49 335
02 - Rive-Nord	147	576 207	73	93 773	86	153 832
03 - Mauricie—Centre-du-Québec	121	435 069	33	69 159	42	84 126
04 - Est-du-Québec	153	506 391	27	60 754	42	73 152
05 - Cantons-de-l'Est	106	436 458	68	124 637	43	48 801
Encan	-	-	15	13 472	31	13 472
<b>Total</b>	<b>655</b>	<b>2 355 019</b>	<b>287</b>	<b>422 718</b>	<b>287</b>	<b>422 718</b>

Source : Les Éleveurs de volailles du Québec.



## Dindon

### Règlement sur la production et la mise en marché du dindon SVCQ – Dindon

Les Éleveurs ont tenu une séance de vente du quota de dindon le 6 décembre 2019. Un volume total de 10 705 m<sup>2</sup> de quota de dindon léger a été transigé, de même que 1 683 m<sup>2</sup> de quota de dindon lourd. Pour les deux zones et pour les deux types de quota, le prix a été fixé à 500 \$/m<sup>2</sup>. Les volumes transigés ont comblé 50 % des volumes demandés par les acheteurs dans la zone 2, tant pour le dindon léger que pour le dindon lourd. La demande a été supérieure pour la région 3, puisque les volumes transigés ont comblé 25 % des volumes demandés par les acheteurs pour le dindon lourd, et 53 % pour le dindon léger. ▶

#### Résultats de la séance de vente du quota

	Dindon léger	Dindon lourd	\$/m <sup>2</sup>
	m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>	
<b>Zone 2</b>	577 m <sup>2</sup>	783 m <sup>2</sup>	500 \$
<b>Zone 3</b>	10 128 m <sup>2</sup>	900 m <sup>2</sup>	500 \$

Source : Les Éleveurs de volailles du Québec.

## Conversion 2020-2021

Le Règlement sur la production et la mise en marché du dindon prévoit chaque année, à la suite de l'allocation du contingent global par les Éleveurs de dindon du Canada (EDC), que les EVQ entament le processus de conversion potentielle aux titulaires de quotas léger et lourd.

En novembre 2019, les EDC n'ont pu convenir d'une allocation globale pour la prochaine période de commercialisation du dindon. Une coupure avait été entérinée pour la région de l'Est pour le dindon transformé, toutefois, les membres ont préféré attendre la fin de la période des fêtes pour définir les besoins pour le dindon entier.

Dans l'intervalle, une rencontre du comité conjoint EVQ-CQTV des approvisionnements de dindon s'est tenue en décembre afin d'échanger sur les besoins du marché du Québec. Une rencontre d'information des producteurs a été tenue en décembre afin de présenter l'avancement et les impacts des demandes de coupures et du retard sur le calendrier habituel de travail.



Ce n'est qu'après plusieurs réunions de janvier à mars que les EDC sont parvenus à une entente pour l'allocation de la période 2020-2021. L'entente du 13 mars prévoit une réduction de l'allocation de 7,35 Mkg au niveau national, représentant une baisse d'allocation pour le Québec de 1,7 Mkg par rapport à l'allocation de la période 2019-2020. Les Éleveurs ont adressé une plainte au Conseil des produits agricoles concer-

nant l'allocation et la fixation tardive, mais également le non-respect de la politique en place.

Dès l'obtention de l'allocation, le processus de conversion de quota prévu au Règlement a été enclenché, mais le résultat, compte tenu de la baisse de volume pour le dindon lourd, ne permet pas d'atteindre le seuil minimal réglementaire, et aucune conversion n'a été annoncée. ◆

#### Titulaires, quotas détenus et transferts de quota – dindon

Région	2019		Transferts en 2019			
	Nombre de titulaires	Quantité de quotas détenus (m <sup>2</sup> )	Nombre	Achats (m <sup>2</sup> )	Nombre	Ventes (m <sup>2</sup> )
01 - Montérégie	42	254 757	15	13 888	4	13 882
02 - Rive-Nord	27	83 560	16	1 875	0	0
03 - Mauricie—Centre-du-Québec	19	52 685	8	558	4	2 700
04 - Est-du-Québec	36	134 808	4	1 200	1	1 200
05 - Cantons-de-l'Est	24	97 272	15	956	4	695
Encan	-	-	5	4 137	50	4 137
<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>623 082</b>	<b>63</b>	<b>22 614</b>	<b>63</b>	<b>22 614</b>

Source : Les Éleveurs de volailles du Québec.



## AUDITS ET PROGRAMMES

**La direction des audits et programmes s'occupe de la gestion des audits des programmes de salubrité et de bien-être animal, des mesures d'urgence zoonosantaires, des dossiers de la recherche, de l'environnement, du transfert technologique aux éleveurs et de divers programmes qui régissent la mise en marché du poulet et du dindon au Québec.**

### **Programmes de salubrité et de soins aux animaux**

#### **• 100 % des fermes de poulets certifiées!**

En date du 21 février 2020, 100 % des fermes de poulets sont certifiées pour le *Programme de salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) et pour le *Programme de soins aux animaux* (PSA). Chez les éleveurs de dindons, ce sont plus de 99 % des fermes qui sont certifiées pour le PSAF et le *Programme de soin des troupeaux* (PST).

Le maintien de normes élevées en matière de soins aux animaux et de salubrité à la ferme est essentiel à notre travail d'éleveur, et en faire la démonstration est devenu un prérequis dans le marché actuel, où l'on se doit de répondre aux attentes grandissantes des consommateurs et des clients de l'industrie. Les programmes de salubrité et de bien-être animal sont d'excellents exemples de la rigueur et du caractère proactif de notre filière, soucieuse d'améliorer les soins de grande qualité prodigués aux poussins, aux dindonneaux et aux volailles.

### **Service de certification des programmes**

C'est le 1<sup>er</sup> juillet 2018 qu'ont été rapatriés aux EVQ les audits et la certification des programmes à la ferme. L'équipe est composée de la coordonnatrice, de quatre auditeurs, incluant un agent de certification, et d'une agente administrative. Cette équipe gère le processus des audits, de la convocation de ces derniers jusqu'à l'émission des certificats.

Afin d'optimiser le processus de gestion, un logiciel de planification et de suivi des audits, complémentaire à la base de données des EVQ, est utilisé et des phases complémentaires de développement de l'outil sont en cours.

Les nouveaux manuels de bien-être animal PSA des éleveurs de poulets et PST des éleveurs de dindons sont parus à la fin 2018 à la suite de la mise à jour du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, reproducteurs, poulets et dindons* en 2016. En 2019, les nouvelles exigences ont été communiquées aux éleveurs et présentées lors de trois sessions de formation continue en région. Les nouvelles exigences ont été auditées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 chez le poulet, et du 1<sup>er</sup> juillet 2019 chez le dindon. Concernant la recherche, l'équipe Audits et programmes prend part à l'identification des éleveurs qui veulent participer aux différents projets à la ferme. Les résultats de recherche sont ensuite vulgarisés dans notre magazine, et des outils de communication sont développés (par ex. : fiches techniques).

Le département Audits et programmes veille à l'application des mesures d'autoquarantaine et de biosécurité du *Règlement de production et de mise en marché lors d'éclosions de maladies sur les fermes* (laryngotrachéite infectieuse, *Mycoplasma gallisepticum* et maladies à déclaration obligatoire). La coordonnatrice et les auditeurs accompagnent et auditent l'éleveur de la ferme infectée dans l'application des mesures de biosécurité afin de minimiser la propagation de la maladie. Les éleveurs de la zone à risque reçoivent aussi un accompagnement pendant lequel ils sont informés sur la biosécurité, les signes cliniques et les recommandations vétérinaires particulières lorsque applicables.

### **Audits internes et de tierce partie**

En 2019, les Producteurs de poulet du Canada (PPC) ont procédé à un audit interne du processus de gestion des audits dans le bureau des EVQ afin de répondre à une exigence de leur manuel de gestion, qui requiert ce type de vérification tous les 18 mois. Les EVQ sont fiers d'affirmer que les résultats de cet audit interne viennent confirmer la conformité du processus quant à la description et à l'implantation des procédures de gestion par l'équipe du service des audits et programmes.

De plus, des audits de tierce partie sont tenus chaque année par la firme NSF International sur 5 % des fermes canadiennes de poulets et de dindons. Les rapports ont démontré que les exigences des programmes PSAF, PSA et PST sont correctement appliquées sur les fermes et que le travail des auditeurs est organisé et efficace. ▶



### Tâches d'inspection

Afin de maximiser l'efficacité des déplacements à la ferme lors d'audits complets, les auditeurs des EVQ prennent déjà en main des tâches d'inspection, notamment la mesure et le placage des poulaillers. Différentes tâches d'inspection qui visent l'application de la réglementation sont en implantation au sein de l'équipe pour la production hors quota et sans quota.

En 2019, 81 visites d'inspection ont eu lieu sur des sites de production sans quota représentant toutes les régions, et deux infractions ont été constatées. Par ailleurs, aucune infraction n'a été constatée lors des neuf visites effectuées dans cinq abattoirs provinciaux.

### Stratégie nationale de réduction des antibiotiques

Les Éleveurs de volailles du Québec sont fiers d'être proactifs en participant à la stratégie nationale de réduction de l'utilisation préventive des antibiotiques importants en médecine humaine. Rappelons que dès 2014, les antibiotiques de catégorie I ont été retirés, ce qui a été suivi en janvier 2019 par le retrait de la catégorie II. Chez le dindon, les antibiotiques de catégorie III sont éliminés depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020.

Les Producteurs de poulet du Canada ont décidé de prolonger le délai de la réévaluation pour l'élimination des antibiotiques de la catégorie III jusqu'en juin 2020, car d'importants aspects liés au bien-être animal, aux coûts supplémentaires et au développement durable demeurent non résolus. La stratégie continue de répondre à l'objectif sociétal de protéger la santé et le bien-être des volailles tout en préservant l'efficacité des options de traitements tant en médecine humaine qu'en médecine vétérinaire.

Avec le retrait des antibiotiques, il demeure important de miser sur la recherche afin d'améliorer nos méthodes de régie d'élevage, de tester des solutions de rechange aux antibiotiques et d'optimiser la qualité de nos poussins et dindonneaux.

---

LES ÉLEVEURS  
DE VOLAILLES DU  
QUÉBEC SONT FIERES  
D'ÊTRE PROACTIFS  
EN PARTICIPANT À LA  
STRATÉGIE NATIONALE  
DE RÉDUCTION  
DE L'UTILISATION  
PRÉVENTIVE DES  
ANTIBIOTIQUES  
IMPORTANTES EN  
MÉDECINE HUMAINE.



### Projets de recherche

Plusieurs projets de recherche, auxquels les EVQ et des éleveurs ont participé ont eu lieu en 2019 dans les différentes universités québécoises. Voici les principaux :

- **Recherche sur une meilleure connaissance de l'entérite nécrotique**

Chaire en recherche avicole [www.cra-fmv.org/](http://www.cra-fmv.org/)

En 2019, les travaux de la Chaire en recherche avicole ont porté sur l'entérite nécrotique (*Clostridium perfringens*) et les analyses de la flore intestinale appelée le microbiote. Ainsi, il a été démontré que des souches de *Clostridium perfringens* non pathogènes peuvent empêcher une souche pathogène de s'implanter dans l'intestin en sécrétant une protéine antimicrobienne appelée bactériocine, qui pourrait devenir éventuellement un outil intéressant pour contrôler la maladie. La Chaire est fière d'annoncer qu'elle a reçu les appuis financiers et subventions pour poursuivre son travail sur le développement de vaccins contre l'entérite nécrotique.

- **Projet sur la Modélisation de l'utilisation du phosphore alimentaire chez le poulet de chair; adaptation du modèle pour un transfert efficace vers les utilisateurs**

Chaire de recherche sur les stratégies alternatives d'alimentation des porcs et des volailles : approche systémique pour un développement durable

Ce modèle permet de prédire l'effet du phosphore (P) et du calcium (Ca) sur les performances de croissance et la minéralisation osseuse des poulets. La prochaine étape du projet est de valider le modèle, pour ensuite donner des recommandations d'apports en P et en Ca pour la formulation des aliments.

- **Projet sur l'Optimisation du contrôle des salmonelles dans la filière avicole**

Chaire de recherche en salubrité des viandes (CRSV)

Ce projet permettra de dresser un portrait de la prévalence des salmonelles du couvoir à l'abattoir et des souches qui persistent tout au long du processus. Selon le portrait, des bonnes pratiques pour chacun des maillons seront proposées afin de réduire la prévalence des salmonelles sur le produit fini. ▶



- **Étude Delphi sur les sources de contamination et la biosécurité dans les élevages de volailles au Québec**

MAPAQ, Université de Montréal, EQCMA et partenaires

Un questionnaire a été envoyé à des éleveurs de poulets, de dindons et de pondeuses (incubation et œufs de consommation), des vétérinaires et des représentants techniques afin de recueillir leur opinion sur le niveau de risque (bas à très risqué) des pratiques d'élevage (par ex. : lutte antiparasitaire, partage d'équipements, site en tout plein tout vide, etc.) comme sources de contamination des volailles sur la ferme.

Avec près de 110 éleveurs qui ont participé à ce projet, l'obtention d'un consensus (ou pas) entre les opinions des participants permettra de cibler les besoins prioritaires de formation en termes de biosécurité à la ferme.

- **Investigation de foyers de la laryngotrachéite infectieuse (LTI) au Québec**

Université de Montréal, EQCMA et partenaires

Cette étude évalue les facteurs de risque, tels que la proximité des poulaillers, les vents, la gestion du fumier et des oiseaux morts, le type d'entrée, le contrôle des indésirables, etc., qui auraient pu disperser la LTI entre les fermes lors de l'éclosion à Saint-Félix-de-Valois. Une cinquantaine d'éleveurs de cette région participent à ce projet.

- **Étude de prévalence de *Mycoplasma synoviae* (MS) auprès de la volaille (poulets, dindons et pondeuses)**

EQCMA et partenaires

Cette étude permettra de dresser un portrait de la prévalence de MS auprès de la volaille du Québec. Selon le portrait, un plan d'action pourrait être proposé afin de minimiser les impacts de MS, notamment sur la croissance des poulets et des dindons.

## Autres projets

- **Comité sur la qualité du dindon**

Un groupe d'éleveurs de dindons a eu l'initiative de créer un comité auquel participent les transformateurs et les EVQ. L'objectif est de trouver des éléments de solution afin de réduire la prévalence des kystes chez le dindon lourd.

- **Projet sur la litière réutilisée**

Lors d'une éclosion de LTI, un projet pilote a eu lieu sur trois fermes afin d'évaluer l'impact de la réutilisation de la litière sur la santé des poulets. Avec un suivi vétérinaire rigoureux, les résultats zootechniques et d'abattage sont satisfaisants. Cependant, des recommandations pour adapter certaines pratiques d'élevage sont émises. Les résultats du projet pilote seront présentés à l'équipe santé des vétérinaires de l'EQCMA afin d'évaluer davantage les facteurs de risque, et ce, dans le but d'offrir une méthode alternative à la gestion des fumiers lors d'éclosion de LTI.

## Projets à venir

- **Sondage sur la prévalence de *Salmonella enteritidis* (SE)**  
Les Producteurs de poulet du Canada et les provinces

Le gouvernement canadien fait de la réduction des pathogènes alimentaires, dont la SE, un enjeu de santé publique prioritaire. Ce projet permettra de dresser un portrait de la prévalence de la SE sur les fermes à partir de l'échantillonnage de 10 % des fermes canadiennes. Selon le portrait ainsi obtenu, des mesures de réduction de la SE pourront être proposées.

- **Validation de la méthode du bilan alimentaire appliquée aux poulets de chair**

**Chaire de recherche sur les stratégies alternatives d'alimentation des porcs et des volailles : approche systémique pour un développement durable**

La méthode du bilan alimentaire permettra d'estimer de façon plus précise les rejets en phosphore chez le poulet, en calculant la différence entre la quantité de P entrée et la quantité de P retenue par l'animal. Cette méthode pourrait remplacer la caractérisation du fumier à la ferme dans l'éventualité d'une modification réglementaire au *Règlement sur les exploitations agricoles (REA)*. ♦



# ÉQUIPE QUÉBÉCOISE DE CONTRÔLE DES MALADIES AVICOLES

**Partenaire du secteur avicole québécois, l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) coordonne des activités de prévention, de contrôle et d'éradication de certaines maladies avicoles de concert avec les membres de l'industrie et les instances gouvernementales en santé animale.**

## **Régime d'indemnisation**

Le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ) a été officiellement lancé le 12 février 2019, pour les productions avicoles, dont le poulet. Le régime fournit aux partenaires du secteur avicole québécois un outil financier (assurance) afin de couvrir certains coûts et certaines pertes encourues lors de six maladies ciblées. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (par ex. : influenza aviaire) de même que la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et la *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

## ***Mycoplasma synoviae* (MS)**

En 2019, une aide financière du programme des initiatives Agri-risques d'AAC a été obtenue afin de réaliser une étude de prévalence sur la MS dans toute la filière avicole québécoise et d'explorer les coûts associés à l'ajout de cette maladie à la couverture du RIMAQ. L'échantillonnage pour l'étude de prévalence s'est échelonné du 10 juin 2019 au 31 mars 2020. Les prélèvements ont été effectués, selon le type d'oiseau, à l'abattoir ou lors du transfert des oiseaux vers le poulailler de ponte. Les résultats de l'étude de prévalence seront connus au cours de l'année. Les travaux concernant l'exploration d'un ajout potentiel au RIMAQ se dérouleront d'avril 2020 jusqu'à l'échéance du projet en mars 2021.

## **Stratégie de réserve élargie de matériel de biosécurité**

Un partenariat avec l'entreprise Service avicole J.G.L. de Victoriaville a été établi en octobre 2019, ceci afin d'avoir accès à une réserve élargie de matériel d'urgence pour toute situation de crise sanitaire (par ex. : survêtements, bottes, bonnets et gants jetables). Les échanges avec cette entreprise se poursuivent afin de finaliser les modalités de l'entente de service.

## **Projet sur les facteurs de propagation de la LTI**

Un projet sur l'évaluation des principaux facteurs de risque associés à la dispersion du virus lors de l'épidémie à Saint-Félix-de-Valois, incluant le facteur aérosol, a été dirigé par le Dr Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe. Les données épidémiologiques et d'élevages dans la région concernée ont été recueillies, analysées et présentées lors de l'assemblée générale annuelle de l'EQCMA le 7 février 2020.



LE TEST PCR-LTI, VALIDÉ PAR L'EQCMA SUR DES ÉCHANTILLONS ENVIRONNEMENTAUX, POURRA ÉVENTUELLEMENT ÊTRE UTILISÉ COMME UN OUTIL POUR VALIDER, PAR EXEMPLE, LE LAVAGE ET LA DÉSINFECTION DES POULAILLERS APRÈS UNE INFECTION À LA LTI.

### Projet Delphi

La Direction de la santé animale du MAPAQ a mandaté le D<sup>r</sup> Jean-Pierre Vaillancourt de la Faculté de médecine vétérinaire pour qu'il procède à un sondage d'opinion sur les principaux facteurs de risque associés à l'introduction d'agents pathogènes infectieux dans les élevages avicoles commerciaux québécois. Réalisée en collaboration avec l'EQCMA, cette étude avait pour but de recueillir, par l'entremise d'un questionnaire, l'opinion des principaux intervenants du secteur avicole (producteurs, conseillers techniques et médecins vétérinaires) sur les risques associés à différentes pratiques de production. Les résultats de cette étude ont aussi été présentés lors de l'assemblée générale annuelle de l'EQCMA le 7 février 2020.

### Révision du protocole LTI et MG

Le protocole de l'EQCMA dans les cas de LTI et de MG dans les troupeaux de volailles commerciales au Québec est de nouveau en révision. Les changements les plus importants des derniers mois portent sur la définition de la zone à risque, les mesures de biosécurité à l'intention des producteurs et finalement sur la gestion du fumier en rapport avec le chauffage, l'entreposage et l'épandage. Ces mesures ont été complètement revues à la suite des commentaires reçus lors des épisodes de LTI de 2018 et de 2019.

Une fiche technique sur l'application de vaccins vivants à la ferme pour la LTI et une procédure à l'intention des vétérinaires pour l'ob-

tenir plus rapide d'un diagnostic ont aussi été ajoutées au protocole. De plus, les critères de regain de statut négatif ont été revus pour ajouter des tests PCR-LTI pour le deuxième lot vacciné de poulets à griller des sites infectés.

### Validation de test PCR-LTI pour l'environnement

Le test PCR-LTI utilisé pour le diagnostic de la LTI était traditionnellement appliqué seulement sur des tissus ou des excréments provenant d'oiseaux. Ce test, validé par l'EQCMA sur des échantillons environnementaux, pourra éventuellement être utilisé comme un outil pour valider, par exemple, le lavage et la désinfection des poulaillers après une infection à la LTI. Cette étude a été faite en collaboration avec le Laboratoire de diagnostic de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

### Cas de LTI et mycoplasme à MG

L'EQCMA est intervenue dans des cas de MG diagnostiqués en janvier et en mai 2019 et impliquant deux petits élevages de poules commerciales d'œufs de consommation. Ces deux fermes ont regagné leur statut négatif en avril et en septembre 2019 respectivement. Au début 2019, l'EQCMA est aussi intervenue dans une éclosion de LTI sur deux sites de poulets à griller dans la région de Saint-Dominique. L'autoquarantaine a été levée pour ces fermes en mai 2019. ♦



# COMMUNICATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

**La direction des communications est responsable de gérer les rapports entre l'organisation et ses publics (éleveurs, citoyens, filière et gouvernements) en faisant connaître ses orientations, en développant des stratégies et en ayant recours à des moyens efficaces pour diffuser les messages et promouvoir l'image positive des EVQ.**

## COMMUNICATIONS EXTERNES ET RELATIONS GOUVERNEMENTALES

### Lien avec les médias

Au cours de la dernière année, les médias ont fait de nombreuses demandes concernant une foule de sujets, dont la stratégie de retrait des antibiotiques, la provenance du poulet dans les produits surtransformés, le bien-être animal, le poulailler du futur, l'utilisation d'hormones dans la production de volailles, le processus du système centralisé de vente de quota (SCVQ) dans le secteur du poulet, l'état d'avancement des négociations pour les compensations de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et l'impact de la chaleur à l'été 2019 sur les animaux et les fermes. Une veille médiatique en continu est assurée par la direction afin de demeurer à l'affût de ce qui se passe dans l'actualité avicole et de relever ce qui se dit sur l'organisation.

### Politique bioalimentaire du Québec

Les EVQ et des représentants de la filière avicole ont rencontré, le 12 mars 2019, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, afin de faire un suivi sur la mise en œuvre de la politique bioalimentaire du Québec et de discuter de ses différents enjeux. Cette rencontre, plus spécifique au secteur avicole, mettait la table à la rencontre multisectorielle qui s'est tenue le 31 mai 2019.

Les attentes des consommateurs sont au cœur de cette politique. Le secteur bioalimentaire, qui est en croissance, entreprend actuellement un virage qui vise à revoir et à améliorer les bâtiments et les pratiques d'élevage. Il est donc important de travailler de manière concertée à cet égard. La collaboration du ministère a été sollicitée afin d'aider les éleveurs à investir dans des bâtiments efficaces et durables, ceci afin de permettre au secteur de la volaille de demeurer un acteur économique de premier plan pour le Québec, et ce, tout en respectant les normes environnementales et sociales reconnues. La demande d'appui à la gestion de l'offre a été réitérée, puisqu'il demeure le système privilégié pour répondre aux besoins des consommateurs aussi bien sur le plan de la qualité que de la quantité.

## Budget fédéral

Le gouvernement canadien a déposé son budget le 19 mars 2019. Le budget réitère les engagements de 2015 qui ont suivi l'annonce initiale du Partenariat transpacifique (PTP). Cependant, les compensations de 3,9 G\$ annoncées dans le budget ne couvrent pas complètement les pertes pour l'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne et le Partenariat transpacifique global et progressiste. Par ailleurs, ce budget n'inclut pas de mesures pour atténuer l'impact de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Les EVQ ont été sensibles au fait que le gouvernement comprenne les défis importants que posent les récents accords commerciaux, toutefois, aucune mesure d'atténuation ni aucune compensation n'ont été versées au cours de l'année. En collaboration avec les Offices nationaux, les discussions se poursuivent avec le gouvernement dans le cadre du Groupe de travail sur le secteur de la volaille.

## Huitième journée de rencontre des parlementaires fédéraux

Des représentants des EVQ ont participé à la huitième journée de rencontre des parlementaires fédéraux qui s'est tenue à Ottawa le 7 mai. Les élus, M. Pierre-Luc Leblanc, président des EVQ, M. François Cloutier, délégué provincial aux PPC, M<sup>me</sup> Luce Bélanger, substitut au délégué provincial, M. Yvan Ferron, administrateur, et M. Frédéric Emery Dufresne, représentant du Québec au Programme des jeunes producteurs des PPC, ont ainsi échangé avec la classe politique fédérale.

### Près d'une dizaine de rencontres ont été réalisées avec des députés, sénateurs et responsables de différents partis politiques afin de les sensibiliser aux enjeux du secteur avicole :

- le maintien de la gestion de l'offre dans son intégralité dans le cadre de prochains accords commerciaux (dont le MERCOSUR), sans nouveaux accès aux marchés;
- le contrôle des importations hors contingent (programme import-export, poule de réforme, etc.);
- la réciprocité des normes pour le poulet importé (salubrité, biosécurité, bien-être animal, main-d'œuvre, normes environnementales);
- l'identification obligatoire des produits canadiens et le maintien des seuils actuels d'ingrédients canadiens dans les produits identifiés;
- l'importance de maintenir les programmes d'embauche de la main-d'œuvre étrangère.

### Voici la liste des élus rencontrés par les EVQ :

- Michel Picard, député de Montarville, Parti Libéral
- Pierre Breton, député de Shefford, Parti Libéral
- Steven MacKinnon, secrétaire parlementaire de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement et de l'Accessibilité et député de Gatineau, Parti Libéral
- Monique Puzé, députée de Repentigny, Bloc Québécois
- Gabriel Ste-Marie, député de Joliette, Bloc Québécois
- Matthew Dubé, député de Belœil – Chambly, NPD
- Ruth Ellen Brosseau, députée de Berthier – Maskinongé, NPD
- Jean-Claude Poissant, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et député de La Prairie, Parti Libéral
- Jean-Guy Dagenais, sénateur, Parti conservateur du Canada

La délégation des EVQ a su présenter des arguments convaincants pour persuader les politiciens fédéraux de renforcer leur appui à la gestion de l'offre dans le cadre des négociations commerciales. ▶





### Rencontres avec les ministres Petitpas Taylor et Bibeau

En marge de la rencontre avec les parlementaires, les Producteurs de poulet du Canada ont tenu deux rencontres avec les membres du conseil d'administration et les représentants des différentes provinces au cours desquelles la ministre fédérale de la Santé, M<sup>me</sup> Ginette Petitpas Taylor, et la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, M<sup>me</sup> Marie-Claude Bibeau, sont venues échanger sur leur vision et sur leur appui au secteur. Les participants ont sensibilisé les deux ministres sur l'importation hors contingent, la réciprocité des normes et l'identification des produits qui doivent être mieux suivis par les gouvernements.

### Financement de la recherche avicole

C'est le 24 mai 2019 que les représentants des EVQ participaient à l'annonce de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Marie-Claude Bibeau, d'un investissement total de 12 M\$ pour la recherche avicole. Le gouvernement fédéral apporte 8,24 M\$ et l'industrie avicole ainsi que les gouvernements provinciaux complètent la somme (3,78 M\$). Cette enveloppe budgétaire a été accordée au Conseil de recherches avicoles du Canada (CRAC) pour financer la Grappe de la science avicole III avec un objectif majeur : améliorer le bien-être animal et développer une agriculture plus écoresponsable pour accroître la confiance du consommateur.

En marge de cet événement, MM. Pierre-Luc Leblanc et Martin Lemieux ainsi que M<sup>me</sup> Marie-Eve Tremblay ont rencontré la ministre afin de présenter les visions de l'organisation à l'égard des investissements sur les installations, mais également afin de réitérer le besoin de mesures compensatoires à la suite de l'ouverture des marchés causée par la signature des récentes ententes.

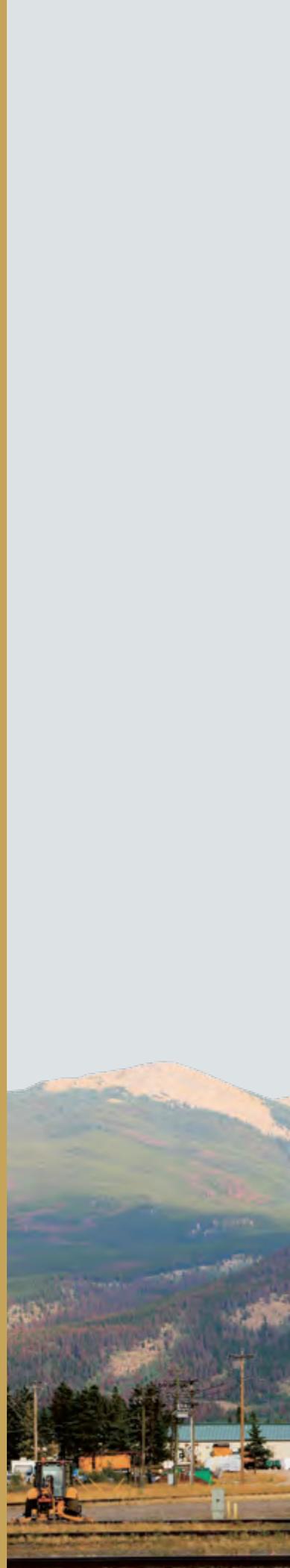
### Campagne électorale fédérale et visites à la ferme

Dans le cadre de la campagne fédérale 2019, les éleveurs de volailles Martin Desroches de Saint-Paul-d'Abbotsford et Sylvain Bertrand de Val-des-Monts ont accueilli respectivement les députés libéraux fédéraux Pierre Breton et Steven MacKinnon des circonscriptions de Shefford et de Gatineau. Ces visites ont permis aux députés d'en savoir davantage sur la production de volailles et de prendre connaissance des différents programmes à la ferme. Les éleveurs ont également pu discuter des négociations commerciales du MERCOSUR ainsi que de l'importance de protéger la gestion de l'offre.

Durant cette période, les EVQ ont aussi participé à la rencontre avec des représentants des divers partis politiques fédéraux afin de connaître leurs intentions en matière d'agriculture.

### Discours du Trône

Dans le discours du Trône fédéral prononcé le 5 décembre dernier, la gouverneure générale Julie Payette a décrit les engagements pris par le gouvernement libéral dans plusieurs domaines, notamment en ce qui concerne la gestion de l'offre. Elle a mentionné : « Dans le cadre de cet accord [ALENA] et d'autres accords commerciaux, les secteurs soumis à la gestion de l'offre seront pleinement et équitablement indemnisés; en fait, de nombreux producteurs laitiers recevront leur premier chèque ce mois-ci. »





LES EVQ AINSI QUE LES PPC ET LES EDC CONTINUERONT DE TRAVAILLER SUR LES MESURES D'ATTÉNUATION AVEC LES GROUPES SM4 SUR LA VOLAILLE ET LES ŒUFS.

### **Grève du CN et approvisionnement en propane**

La grève des 3 200 syndiqués du CN durant une semaine en novembre 2019 a créé une situation problématique pour les utilisateurs de propane québécois, puisque 80 % de ce combustible est transporté par train. Les EVQ ont fait connaître au gouvernement l'impact de cet arrêt d'approvisionnement pour les éleveurs de volailles québécois et les enjeux liés au bien-être des oiseaux. Une intervention afin d'assurer le maintien du service d'approvisionnement pour les éleveurs a été demandée.

Soulignons la collaboration de nombreux éleveurs qui ont pris part aux deux journées de manifestation, dont celle du 25 novembre, devant les bureaux de Justin Trudeau, à Montréal.

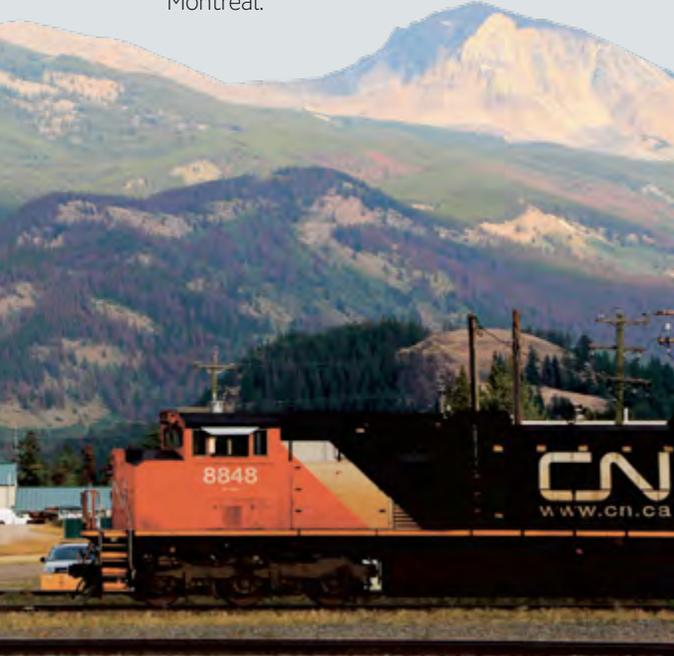
### **Valorisation de la profession**

La page Facebook maintient un lien proactif avec le grand public et l'informe sur les réalités de la production et les activités des EVQ. À la fin de l'année 2019, la page comptait 878 abonnés. Le nombre d'abonnés augmente chaque semaine, et ce, sans aucun investissement publicitaire.

### **Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec : une 17<sup>e</sup> édition couronnée de succès!**

Depuis plus de 10 ans, l'organisation s'investit également dans la valorisation du travail des éleveurs de volailles en s'associant à la Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'UPA. Ce moment privilégié permet de démystifier la production et de mieux la faire connaître au public. Malgré une météo chancelante, la 17<sup>e</sup> édition de la Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec de l'UPA fut un succès pour les Éleveurs de volailles du Québec grâce à la participation de nos éleveurs, M. Christian Bellerose et sa conjointe, Denise Dolbec, ainsi que les frères Marc-André et William Choquette. Environ 7 200 personnes se sont déplacées le 8 septembre 2019 à l'Esplanade du Stade olympique afin de visiter les différents kiosques.

Cet événement a permis d'informer les familles sur l'élevage du poulet et du dindon au Québec. La thématique «L'environnement, c'est dans notre culture!» a mis en lumière les pratiques agroenvironnementales adoptées par les éleveurs de volailles. En complément à cette initiative, les visiteurs pouvaient participer à un jeu-questionnaire sur l'environnement et recevoir un jeu de cartes sur la production avicole. La mascotte Princesse était également présente, pour le plus grand bonheur des tout-petits. De plus, la vente des peluches Princesse et Comique a permis d'amasser plus de 1 300 \$ pour la Fondation St-Hubert. ▶





## **Les Grandes Récoltes 2019 : une première édition réussie malgré la pluie**

Les EVQ ont participé à la première édition de l'événement Les Grandes Récoltes organisé par la Fédération de l'UPA de la Capitale-Nationale-Côte-Nord le 14 septembre dernier à la place Jean-Béliveau à Québec. Malgré la pluie, environ 2 000 personnes sont venues visiter les kiosques, dont celui des Éleveurs de volailles du Québec. Les visiteurs ont pu en apprendre davantage sur l'élevage du poulet et du dindon au Québec et, par l'entremise d'un jeu-questionnaire, se familiariser avec les pratiques agroenvironnementales adoptées par les éleveurs de volailles. Le camion de rue était également sur place et proposait de délicieux plats de dindon.

### **À la rencontre d'étudiants**

La visite d'une douzaine d'étudiants de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) a elle aussi servi à valoriser le travail des éleveurs. L'éleveur de la Montérégie Joël Leblanc a ouvert les portes de son entreprise afin que les futurs chefs cuisiniers en apprennent un peu plus sur le poulet de même que sur les normes rigoureuses de production dans les fermes.

Les EVQ sont aussi allés à la rencontre d'une classe d'étudiants du Campus McDonald de l'Université McGill pour discuter d'agriculture. M<sup>me</sup> Nathalie Robin, coordonnatrice de la direction Audits et programmes, a présenté aux étudiants du programme de gestion et technologies d'entreprise agricole du Campus McDonald les exigences des programmes PSA et PSAF, celles des programmes de relève et de démarrage ainsi que les stratégies de réduction des antibiotiques.




---

LA VISITE D'UNE DOUZAIN  
D'ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT  
DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE  
DU QUÉBEC (ITHQ) A ELLE AUSSI  
SERVI À VALORISER LE TRAVAIL  
DES ÉLEVEURS.

### Communications internes et vie associative

L'équipe des communications a poursuivi son travail de consolidation et d'amélioration des outils de communication mis en place ces dernières années.

#### Magazine *NouvAiles*

Grâce à ses articles de fond sur les diverses facettes du secteur avicole, le magazine *NouvAiles* est devenu au fil des ans un outil de communication attendu par les éleveurs et les membres de la filière. Trois numéros ont été publiés en 2019. Le magazine peut être consulté sous sa forme papier ou en ligne sur le site Web des EVQ.

#### *NouvAiles Express*

En 2019, la fréquence d'envoi de l'infolettre de l'organisation, le *NouvAiles Express*, a été maintenue. C'est donc 59 envois courriel qui ont été faits aux éleveurs de volailles du Québec. Cet outil de communication se concentre sur les sujets d'actualité de l'organisation et fait bonne figure avec un taux d'ouverture moyen de 58 %.

#### Site Web

Les éleveurs ont pu continuer de s'informer grâce au site Web des Éleveurs de volailles. Cette année, une analyse de son efficacité et de son accessibilité a été pratiquée, pour conclure qu'une refonte majeure devra être réalisée prochainement. Cette dernière, qui sera amorcée en 2020, comprendra, entre autres, la mise en place d'un portail pour les éleveurs.

### Autres modes de communication

L'organisation compte également sur des outils de communication qui peuvent être utilisés de façon sporadique, dont l'envoi de communiqués. Au total, 13 communiqués sur des sujets spécifiques, tels que la laryngotrachéite infectieuse (LTI), la *Mycoplasma gallisepticum* (MG), les encans, la nouvelle couverture contre certaines maladies avicoles (RIMAQ) et les pourcentages de production ont été envoyés en 2019.

Les rencontres avec les éleveurs sont également des moyens de communication efficaces. Fidèles aux traditions, les EVQ ont organisé une rencontre avec les délégués au mois d'août 2019 afin de faire le point sur la stabilisation du prix du quota pour le poulet. Quatre autres réunions régionales ont également abordé ce point, en plus des modifications sur la grille de prix. Pour le dindon, deux rencontres d'information ont été tenues en décembre 2019 et en mars 2020. À ces rencontres s'ajoute la tournée des syndicats régionaux dans le cadre de leur assemblée générale annuelle, à laquelle plus de 320 personnes ont participé. ♦





# MARKETING POULET

NOS ÉLEVEURS, NOS VALEURS... L'INNOVATION ET L'EXCELLENCE MISES DE L'AVANT DANS UNE NOUVELLE CAMPAGNE PUBLICITAIRE

**Les EVQ ont mis en place en 2019 une stratégie pour la marque Le Poulet du Québec afin de répondre aux attentes des consommateurs quant à la provenance et à la production des aliments qu'ils consomment. La stratégie en 2019 a été de créer un halo positif autour de l'élevage de poulet afin de conserver la place privilégiée qu'a le poulet dans le cœur et dans l'assiette des Québécois.**



L'objectif de la campagne « Nos éleveurs, nos valeurs » a été d'humaniser l'élevage du poulet en accordant une plus grande place aux éleveurs. Pour cette campagne, l'équipe marketing et l'agence Rethink ont opté pour un ton humoristique et une approche en toute simplicité afin de mettre en valeur le côté sympathique et humain de nos éleveurs, pour ainsi augmenter la confiance des consommateurs. À cet effet, deux messages publicitaires *Excellence* et *Innovation* ont été créés avec la précieuse collaboration des éleveurs Yves Leblanc, Virginie Leblanc et Richard Baril.

Les publicités de 15 secondes ont été diffusées en *pre-roll*, non désactivables, dans des environnements *premium* comme : Tou.TV, Noovo, TQ, TVA, TVA Illico, SRC Illico et Ricardo. Elles ont également été présentées sur YouTube ainsi que sur Facebook en ciblant des publics tels que les milléniaux avec enfants et les super mamans. Des intégrations imprimées et numériques

avec *Coup de pouce* et *Ricardo s'y* sont également ajoutées. La campagne, étalée sur huit semaines, s'est terminée en novembre 2019, et on estime le nombre d'impressions à un peu plus de 12 millions.

Cette campagne se voulait une mini incursion dans le quotidien de nos éleveurs : le tout de façon transparente et respectueuse de leur réalité. Elle véhicule les messages suivants aux consommateurs : nos éleveurs travaillent fort et s'équipent des meilleures technologies afin d'améliorer leurs infrastructures pour continuellement veiller au bien-être de leurs poulets.

### « Des peluches pour une bonne cause »

Nous nous engageons, année après année, à redonner à notre communauté par l'entremise d'organismes dans le besoin. En 2019, nous avons décidé de nous associer à la Fondation St-Hubert, qui a comme mission de contribuer à la santé et au bien-être des familles en s'impliquant dans plusieurs causes. Comme nos marionnettes ont connu un succès monstre sur le Web, il nous est apparu évident de permettre aux gens de les acheter. Évidemment, la mise en marché de Princesse et de Comique avait pour objectif de servir une œuvre caritative. C'est donc dans le cadre des activités de l'Assemblée générale annuelle que nous avons organisé un 5 à 7 en collaboration avec la Fondation St-Hubert pour lancer officiellement la campagne « Des peluches pour une bonne cause ». Cette collecte de fonds a permis d'amasser plus de 4 000 \$.

Nos peluches ont également été vendues dans les Rôtisseries St-Hubert participantes et ont permis de recueillir plus de 20 000 \$. En tout, c'est près de 30 000 \$ qui seront remis à la Fondation! Une vidéo a été spécialement créée pour l'occasion et a été diffusée en avril 2019 sur la page Facebook du Poulet du Québec.



### Le Poulet du Québec met de l'avant « Nos éleveurs, nos saveurs » au Café Ricardo!

Le Poulet du Québec a tenu en octobre 2019, au Café Ricardo de Saint-Lambert, un événement culinaire « Nos éleveurs, nos saveurs », en collaboration avec les Producteurs de poulet du Canada. Cet événement visait à faire rayonner de plus belle la campagne publicitaire « Nos éleveurs, nos valeurs » et à mieux faire connaître le poulet et l'art de l'apprêter.

Cette soirée exclusive se voulait une expérience gastronomique réinterprétant le poulet en 12 bouchées uniques ainsi qu'une occasion idéale de mettre de l'avant le rigoureux travail de nos éleveurs. Les 12 gagnants d'un concours organisé sur Facebook, des éleveurs, de même que des influenceurs dans le domaine de l'alimentation et style de vie ont pu profiter de cette soirée pour en apprendre davantage sur l'élevage du poulet au Québec, sur nos éleveurs, et sur la protéine de qualité produite ici pour des gens d'ici. La mascotte Princesse était de la partie et les personnes présentes ont pu également tester leurs connaissances sur l'élevage du poulet en jouant à la roue des PPC. Un sac-cadeau a été remis afin que les participants puissent répéter leur expérience avec le Poulet du Québec, même à la maison. Une belle réussite sur toute la ligne due en grande partie à nos dévoués éleveurs qui étaient sur place pour transmettre leur passion! ▶



## Le Poulet du Québec réchauffe le cœur des familles d'ici

Les syndicats régionaux des Éleveurs de volailles du Québec ont aussi brillé à l'occasion du temps des fêtes en faisant preuve de générosité. C'est 22 000 \$ en poulet qui ont été remis à différents organismes à travers la province :

**Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska — La carotte joyeuse | Moisson Beauce | Moisson Estrie | Moisson Kamouraska | Moisson Lanaudière | Moisson Laurentides | La Moisson Maskoutaine | Moisson Mauricie—Centre-du-Québec | Moisson Québec | Moisson Rive-Sud | Moisson Saguenay—Lac-St-Jean | SOS Dépannage — Moisson Granby**

Les Éleveurs de volailles du Québec sont fiers de démontrer leur engagement envers les communautés de chacune des régions.



## Les Éleveurs de volailles du Québec, partenaires de l'espoir!

Les EVQ et les marques Le Poulet du Québec et Le Dindon du Québec sont fiers d'avoir participé en décembre au lancement de la campagne de Noël « Faites briller l'espoir » de la Fondation du CHUM. Une belle façon de raviver l'espoir pour les milliers de patients du Centre hospitalier.

Juste avant les fêtes, le clocher du CHUM, à l'angle des rues Saint-Denis et Viger, a pris des allures de maison en pain d'épices. Les logos des EVQ, du Poulet du Québec et du Dindon du Québec ont illuminé le clocher du CHUM pour les milliers de patients alors que de jolis bonshommes de pain d'épices s'activaient au gré des dons de généreux donateurs et du grand public. Le camion de rue était également présent pour la soirée de lancement, pour le plus grand plaisir des invités. Des dépliants recettes et des objets promotionnels ont été remis aux gens sur place. La campagne de Noël aura permis d'amasser plus de 800 000 \$ pour la Fondation du CHUM.



## L'émission *Arrive en campagne* s'est arrêtée à Saint-Félix-de-Valois!

C'est en août 2018 que la famille Bellerose a eu la chance d'accueillir sur sa ferme l'équipe de l'émission *Arrive en campagne*, animée par Stefano Faita. Véritables globe-trotters, les Bellerose n'hésitent pas à voyager à travers le monde afin de parfaire leurs connaissances et de développer leur entreprise de façon durable. Ils ont eu le plaisir de partager leur passion avec les téléspectateurs. Personnalités chaleureuses et colorées, les Bellerose ont fait la promotion du monde avicole avec brio. Les téléspectateurs ont d'ailleurs pu vivre une journée à la ferme avec son lot de travail au cours de cette émission qui mettait de l'avant la production écoresponsable, le bien-être animal, l'utilisation de technologies, l'éthique de travail et la passion! L'émission avec les Bellerose a été diffusée le 1<sup>er</sup> avril sur les ondes de TVA.

Cette troisième saison aura également permis de véhiculer nos messages clés, de démentir certains mythes tenaces associés à l'élevage et d'humaniser l'élevage pour des milliers de téléspectateurs. Nous remercions grandement nos éleveurs « branchés » Denise et Christian ainsi que leur famille pour leur temps précieux et l'énergie contagieuse qu'ils ont su transmettre dans le cadre de ce beau projet télévisuel. ♦

Denise et Christian Bellerose





## MARKETING DINDON

LE DINDON DU QUÉBEC,  
UNE MARQUE PROACTIVE  
DANS UN ENVIRONNEMENT  
HAUTEMENT CONCURRENTIEL

**En 2019, les activations en épicerie ont été priorisées afin d'appuyer les bannières dans la commercialisation du dindon.**

**On le sait, le dindon, avec son apport en protéines enviable, est la viande de l'avenir. Faible en gras, le dindon se prête à de multiples recettes en plus de se marier à une multitude d'ingrédients et de saveurs. Le mandat était de véhiculer ces messages clés auprès des consommateurs, mais aussi des dirigeants des supermarchés, des gérants des viandes, des bouchers ainsi qu'auprès des chefs de demain.**

### **Modifier le processus d'achat du consommateur**

Que ce soit par l'entremise de concours ou de promotions croisées, les actions posées ont permis d'intervenir dans le processus d'achat du consommateur. Ainsi, en collaboration avec Attitude fraîche – VegPro, des promotions croisées ont été organisées en juillet dans les épiceries Metro et en septembre dans les marchés IGA. Les consommateurs ont aussi pu participer aux concours « Célébrez l'été avec le Dindon du Québec » en juin chez IGA et « Simplifiez votre rentrée avec le Dindon du Québec » en septembre chez Metro. Deux initiatives créatives et dynamiques pour mieux les inciter à choisir le dindon du Québec pour leur famille! ▶

## Une opération séduction en épicerie

Les efforts soutenus de l'équipe marketing ont finalement porté leurs fruits, et le camion de rue du Dindon du Québec est plus populaire que jamais. Plus de 85 événements à travers le Québec ont permis d'aller à la rencontre des consommateurs pour démontrer l'importance d'intégrer le dindon au menu. Pour séduire ces derniers, le Dindon du Québec pouvait compter sur l'expertise des membres de l'équipe du Pavillon Service-traiteur. Afin d'offrir aux consommateurs une expérience complète, des dépliants de recettes ont été imprimés exclusivement pour Metro et IGA pour la saison estivale et l'automne, en plus de faire produire des vidéos de type « Comment faire » qui étaient diffusées à proximité des comptoirs réfrigérés de découpes de dindon. Passion, dévouement et dynamisme étaient au rendez-vous cet été.

- Activations : 87
- Bouchées dégustées : 25 000
- Moyenne de 287
- Sacs d'épicerie : + de 3 000
- Coupons de tirage : + de 6 000

## Le Dindon du Québec en vedette dans 24 épiceries Metro!

Le Dindon du Québec a aussi rayonné à l'extérieur de Montréal dans des régions plus éloignées, avec près de 20 dégustations en épicerie. Organisées en collaboration avec Vegpro, ces dégustations ont su mettre à l'honneur le dindon haché.

- 28 et 29 septembre 2019
- Dindon haché de marques Irresistibles et Mélange WOK Attitude Fraîche
- 18 magasins (Québec, Trois-Rivières, etc.)
- Nombre total d'échantillons distribués : 3 890
- Ventes : 1 179 barquettes de dindon haché
- Hausse des ventes comparativement à 2018 : 446 %
- Conversion (vente/échantillon) : 30 %

## Vingt-deux commandites pour savourer le dindon

Lors de 22 événements, plus de 10 000 personnes ont pu déguster de succulents mets à base de dindon. C'est près de 4 000 kg de viande qui ont servi à la préparation de ces plats!

- Gala Cérès
- Gala Agristars
- Journée annuelle Aliments du Québec
- Journée Pacini pour la qualité de vie!
- Les Lauriers de la gastronomie québécoise
- Camp culinaire estival de l'ITHQ
- Classique Phillip Danault
- Journée champêtre Andréane Benoît
- Après-gala des prix Gémeaux
- Congrès annuel de l'ADA
- 75<sup>e</sup> anniversaire La Coop Comax
- Les Mega Workout avec Jimmy Sévigny
- Tournoi de golf ADAQ
- Événement Colabor, Québec
- Classique de golf et On roule pour la Fondation St-Hubert
- Party des 1 000 de l'industrie
- BBQ des employés de Metro
- Événement employés d'IGA
- BBQ des employés de Metro – Département des viandes
- Tournoi de golf de la Chambre de commerce de Saint-Hyacinthe
- Tournoi de golf Fondation Jean Lapointe-Bombardier
- Fondation du CHUM



### Le camion de rue du Dindon du Québec présent pour les grands événements

Le camion de rue a été présent lors de plus de 10 événements. Une belle façon de mettre le dindon en bouche lors d'occasions festives.

Près de 10 000 portions de dindon ont été vendues lors de 11 événements majeurs :

- Grand prix Ski-doo de Valcourt
- BBQ Colabor, Québec
- F1, Grand Prix du Canada
- Festival Arrivals
- Expo agricole de Saint-Hyacinthe
- Festival de la poutine de Drummondville
- Expo-Champs
- Portes ouvertes de l'UPA au Stade Olympique
- Le Grand Marché de Québec
- Colabor, Drummondville
- Les Délices d'automne, Trois-Rivières

### Jimmy Sévigny s'active pour le Dindon du Québec

Le camion de rue a été présent aux quatre Méga Workout de Jimmy Sévigny, où plus de 4 000 bouchées de dindon General Tao ont été servies et dégustées. Ce partenariat a permis de prôner la santé et le bien-être tout en empruntant une approche immersive et divertissante.



Le camion de rue du Dindon du Québec lors de l'Expo-Champs 2019.

### « Les Aliments du Québec dans mon panier! » : un concours percutant pour le dindon

L'épicerie IGA extra Marché Lambert et frères inc. de Chambly, en partenariat avec le Dindon du Québec, a gagné le prix pour le volet Grande surface du concours « Les Aliments du Québec dans mon panier! » organisé par l'ADA, le MAPAQ et Aliments du Québec! Plus de 120 partenaires (détaillants-fournisseurs) ont participé au concours. Le IGA extra Marché Lambert et frères inc. de Chambly a su se démarquer en étalant sur un mois des activités originales qui mettaient en valeur le dindon du Québec.

Activités réalisées dans le cadre de ce concours :

- Marchandisage croisé
- Dégustations en magasin chaque week-end
- 3 et 4 août : activité de dessin de dindons
- 10 et 11 août : mascotte de dindon
- 17 août : Éleveur Sylvain Choquette et son fils William
- 18 août : BBQ à l'extérieur pour promouvoir le dindon haché
- 25 août : Activation avec le camion de rue
- 31 août : Présence de Jimmy Sévigny pour promouvoir son nouveau livre de recettes et dégustations ▶





### La Coupe Rogers, une commandite d'envergure

Pour une quatrième année consécutive, le Dindon du Québec a été un fier partenaire de la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale. Ce tournoi d'envergure où les meilleurs joueurs de tennis au monde se sont affrontés s'est déroulé au Stade IGA du 2 au 11 août dernier. Pendant ce tournoi, le Dindon du Québec était partout, que ce soit dans le programme officiel de l'événement ou dans l'un des salons privés. Les amateurs de tennis ont aussi pu déguster plusieurs plats à base de dindon du Québec! Les résultats de ce partenariat sont au rendez-vous.

- Augmentation de 27 % d'unités vendues de 2018 à 2019
- Offre de 9 plats différents
- Augmentation de 7 360 unités vendues depuis 2016
- Augmentation de 41 % par rapport à l'an dernier de l'achat de produits de dindon par Fairmont Le Reine Elizabeth, soit 521 kg supplémentaires.

### Des articles promotionnels à l'effigie du Dindon du Québec

Plusieurs articles promotionnels ont été remis aux consommateurs aussi bien lors des activations et des commandites que des démonstrations en épicerie et des grands événements comme la Coupe Rogers. Ils ont aussi été offerts aux gérants des viandes de certaines épiceries ainsi qu'aux étudiants des écoles de cuisine.

- Sacs réutilisables
- Ballons
- Casquettes
- Couteaux à désosser
- Planches à découper



### Création de nouveaux contenus

En 2019, les épiceries Metro et IGA ont eu droit à du contenu exclusif. Vingt délicieuses recettes, simples et attrayantes, ont été réalisées et 370 000 exemplaires ont été distribués dans les épiceries et lors des activations avec le camion de rue à travers le Québec. Des vidéos ont aussi été produites et diffusées près des comptoirs réfrigérés des découpes de dindon, sur nos différentes plateformes numériques et sociales ainsi que sur celles de Metro et d'IGA.



### Le Dindon du Québec performe sur les plateformes numériques et sociales

L'année 2019 a été une année faste sur les médias sociaux pour le Dindon du Québec. Plusieurs concours ont été mis en place pour nos abonnés afin de les remercier de leur engagement et de leur fidélité. Nos publications ont joint des milliers d'abonnés à travers le Québec, et le taux de participation a été à son meilleur. Nous sommes fiers de constater que l'analyse des besoins et des attentes de nos abonnés est de plus en plus précise, de plus en plus efficace.

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 10 décembre 2019
- Utilisateurs : 125 657 (+ 47 %)
- Pages vues : 593 357 (+ 69 %)
- Pages/session : 3,08
- Durée moyenne des sessions : 1 min 47 sec

La page Facebook du Dindon du Québec, avec ses 51 402 fans, n'a pas été en reste. Plus de 98 publications ont atteint près de 700 000 utilisateurs. Nos plateformes numériques et sociales, moyens de communication à la fois rapides et économiques, sont devenues des outils essentiels pour nous adresser aux consommateurs.



### Le Dindon du Québec forme les Chefs de demain

Le chef Thierry Maurer a initié un groupe d'étudiants au DEP en cuisine de l'École professionnelle des métiers à Saint-Jean-sur-Richelieu à l'utilisation du dindon. Ce cours est offert pour les programmes de cuisine DEP, de cuisine ASP et de boucherie DEP. Il comporte un volet théorique (élevage, mythes, valeurs nutritives, coupes) et un volet pratique, alors que le chef aborde les modes de cuisson des différentes découpes. Huit autres formations ont eu lieu entre janvier et novembre dans différentes régions du Québec. Le Dindon du Québec est fier de s'associer au chef Maurer de l'Escouade culinaire pour cette formation qui entraîne les chefs de demain de la ferme à la table!

### Le dindon au cœur de l'émission de Noël d'Arrive en campagne

À l'aube de sa 5<sup>e</sup> année, l'émission *Arrive en campagne* a ravivé la tradition du repas de Noël en réunissant autour d'une table champêtre quelques familles de la ville et de la campagne. L'ambiance était festive et chaleureuse lors de ce souper, à la fois simple et raffiné, préparé par Stefano Faita et où d'amusantes bouchées croustillantes ainsi qu'un spectaculaire dindon entier ont été servis aux invités. Nous pouvons affirmer que le dindon a volé la vedette lors du repas.

Cette précieuse collaboration a permis de véhiculer plusieurs messages clés et, surtout, de bénéficier de la crédibilité de Stefano Faita pour déboulonner les vilains mythes tenaces qui font la vie dure au dindon. Les Éleveurs de volailles du Québec sont fiers de s'associer à une émission qui met de l'avant l'agriculture au Québec et l'importance de consommer des aliments locaux! *Arrive en campagne* est une vitrine incomparable pour attester du précieux travail des éleveurs. ▶



## CONSTATS

### Bons coups

- Amélioration des relations avec les bannières
- Éducation des gérants des viandes en épicerie
- Intervention directe dans le processus d'achat des consommateurs
- Collaboration dynamique avec Olymel
- Promotions croisées qui permettent un large échantillonnage
- Marque proactive qui incite les partenaires d'affaires à s'associer avec nous

### À améliorer

- Besoin de mesurer l'habitude d'achat post-intervention promotionnelle
- La dynamique promotion-disponibilité-prix comporte des lacunes

Cette campagne, en plus d'améliorer les relations avec les bannières et de former les gérants des viandes en épicerie, nous permet d'intervenir directement dans le processus d'achat des consommateurs. Grâce à une collaboration dynamique avec Olymel et à des promotions croisées qui assurent un large échantillonnage, le dindon sera en mesure de se tailler une place enviable dans le panier des Canadiens. Les prochaines années nous permettront de mesurer les habitudes d'achat des consommateurs pour faire du dindon un incontournable!

### « Pensez dindon », une campagne pancanadienne pour stimuler la consommation à l'année

Une campagne nationale a été lancée le 6 mai dernier à travers le Canada avec pour objectif d'augmenter les ventes de dindon de 20 % en 5 ans. La mission consiste à démontrer aux Canadiens combien le dindon est savoureux, délicieux, polyvalent et pertinent, 365 jours par année. Cette campagne d'esprit ludique comptera sur l'affichage extérieur, les médias sociaux, le référencement payant, la vidéo en ligne et la collaboration avec différents influenceurs pour faire rayonner ce message. ◆

## RÉSULTATS (de mai à décembre 2019)

La campagne a été lancée en mai.



Impressions totales :

431 M



Impressions/affichage extérieur :

219% de plus que notre objectif

259 M



Impressions médias :

390% de plus que notre objectif

100 M



Articles dans les médias :

235% de plus que notre objectif

269



Impressions télé :

La publicité télé a été diffusée juste avant l'Action de grâce et les fêtes

42 M



Taux de clics sur les publications payées :

Objectif de la campagne : 2% à 4%

6,64%



Taux d'engagement sur Facebook :

Référence de l'industrie : 5%

9,26%



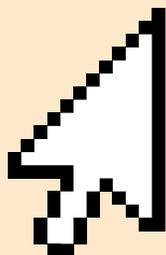
Taux d'engagement sur Instagram :

Référence de l'industrie : 5%

7,76%

# TECHNOLOGIES

## RÉALISATIONS 2019

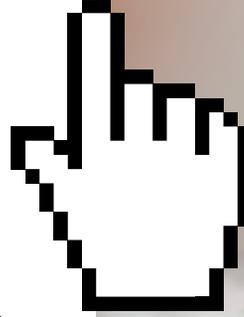


### **La nouvelle application *Évolution***

La nouvelle application *Évolution* a été mise en place en mai 2019. En plus de faciliter la planification et le suivi des audits, elle permet de produire des statistiques à partir du volume d'informations emmagasinées, de comparer les caractéristiques des audits d'une année à l'autre et, ainsi, de contrôler leur progrès.

### **Un nouveau parc d'infrastructure informatique**

Nécessitant un rehaussement de leur parc d'infrastructure informatique, les EVQ ont fait l'acquisition de nouveaux équipements de dernière génération, permettant d'assurer la constante disponibilité des applications en cas de panne ou de bris et de gérer les informations des EVQ avec performance et sécurité. La première phase du rehaussement, principalement réalisée en 2019, consistait dans le transfert des applications des anciens vers les nouveaux serveurs. ▶



### **L'équipe Technologies s'agrandit**

Un poste d'analyste d'affaires ayant été créé au sein des EVQ depuis plusieurs années, une coordonnatrice des projets informatiques s'est jointe à l'équipe à l'automne 2019. Celle-ci orchestrera les éléments requis au succès des projets et à la satisfaction de toutes les parties prenantes des EVQ.

### **Mise à jour des infrastructures informatiques**

La seconde phase comportera l'évaluation des performances et la mise à niveau d'applications, de logiciels et de techniques afin d'intégrer de nouvelles interfaces. De plus, il s'agira d'établir un cadre de gouvernance du nouveau parc d'infrastructure informatique des EVQ, visant à effectuer une vigie adéquate et s'assurant ainsi de demeurer continuellement à la fine pointe de la technologie.

### **Windows 10 : être toujours à jour!**

Dans la même veine d'évolution technologique, les EVQ passeront de Windows 7 à Windows 10, le tout dernier système d'exploitation de Microsoft. Avec une sécurité améliorée, une meilleure stabilité et une meilleure gestion du multitâche, Windows 10 est un système d'exploitation complet et fiable.

### **Refonte des sites Web et portail éleveur**

L'année 2020 s'avère un tournant important pour nos sites Web. Ainsi, les sites Web « Éleveurs de volailles du Québec », « Le Dindon du Québec » et « Le Poulet du Québec » seront remodelés lors d'une collaboration entre l'équipe Communications et marketing et celle des Technologies.

Le projet intègre également un portail éleveurs. On vise ainsi à faciliter l'accès des informations d'élevage en tout temps et à limiter les envois papier. Une orientation a d'ailleurs été prise afin de réduire l'envoi papier à compter de juillet 2020. Le portail sera développé de façon itérative, de sorte que quelques modules du portail soient rapidement développés. ◆



# RAPPORT D'ACTIVITÉS DES PRODUCTEURS DE POULET DU CANADA

## ***Élevé par un producteur canadien* – Faits saillants de la marque**

La marque *Élevé par un producteur canadien* touche de plus en plus le cœur et l'esprit des consommateurs canadiens.

Depuis 2015, le taux de sensibilisation à notre logo augmente d'année en année, pour atteindre 42 % en 2019, le pourcentage le plus élevé à ce jour et une hausse significative par rapport à 2017 et à 2018.

C'est le caractère attachant de notre présente campagne publicitaire, avec un taux d'efficacité de près de 80 %, qui séduit. Après le visionnement de nos messages publicitaires, les Canadiens ont dit rechercher le logo identifiant le poulet frais canadien aussi bien dans les épiceries que dans des restaurants.

À l'instar des autres années, 87 % des Canadiens qui ont vu l'annonce croient qu'il est important que le poulet canadien soit étiqueté comme tel. Les trois quarts d'entre eux sont d'accord pour dire qu'il est important d'acheter du poulet canadien et que le poulet canadien soit élevé par des producteurs en qui ils peuvent avoir confiance.

Dans le but de rehausser le profil de la marque à l'échelle du Canada, notre campagne comportait quatre phases de publicités traditionnelles télévisées et numériques. Les consommateurs se sont intéressés à la marque par l'entremise de concours, dans les médias sociaux et sur d'autres plateformes numériques. De plus, la base d'abonnements à nos bulletins des consommateurs a grimpé à plus de 71 000 abonnés.

En 2019, le rayonnement de la marque *Élevé par un producteur canadien* va bien au-delà de l'auditoire primaire des femmes de 25 à 54 ans, pour inclure les milléniaux. L'approche créative choisie permet de développer une image plus contemporaine, de caractériser la marque et de la valoriser de façon constante. La nouvelle création publicitaire a été diffusée à l'échelle nationale dans trois groupes de presse, soit Rogers Media, Québecor Groupe Média (TVA) et Ricardo Media, en combinant de multiples plateformes intégrées : télé, numérique, marketing par courriel et imprimé. C'est d'ailleurs plus de 36 entreprises qui utilisent activement le logo. ▶



La marque *Élevé par un producteur canadien* fait régulièrement partie des initiatives de promotion et de communication des Producteurs de poulet du Canada. Elle est incorporée dans chacune des communications publiques et demeure un élément-clé de notre identité et de la promotion des programmes. Quand les consommateurs choisissent du poulet portant notre logo, ils savent qu'ils obtiennent le meilleur de ce qu'offrent leurs producteurs locaux et que cette étiquette est synonyme de qualité. Ce logo est aussi un symbole que les producteurs de poulet canadiens peuvent utiliser pour démontrer l'innovation, la fierté et le travail acharné dont ils font preuve chaque jour pour appliquer les normes les plus rigoureuses en matière de salubrité alimentaire et de soins aux animaux. Cela confirme hors de tout doute l'engagement des producteurs de poulet canadiens à maintenir une démarche durable aussi bien en matière environnementale et économique que sociale. Il est logique que la marque *Élevé par un producteur canadien* soit associée aux producteurs et à leur travail!



### Les producteurs de poulet remportent un prix

C'est en janvier 2020 que les PPC remportaient un prix pour le *Programme de soins aux animaux* et la marque *Élevé par un producteur canadien* aux Grands Prix DUX 2019 dans la catégorie Produits, sous-section Producteur et technologie.

Les Grands Prix DUX soulignent le leadership des entreprises agroalimentaires, des organismes sans but lucratif, des institutions et des entreprises commerciales non alimentaires qui ont contribué à l'amélioration de l'alimentation. Un jury composé d'une trentaine de personnalités aux expertises diverses dans la promotion de la santé et de l'industrie agroalimentaire délibère afin de sélectionner les 20 gagnants dans 3 grandes catégories : Produits, Communication et Projets. C'est un événement important pour les candidats qui positionnent leurs organisations comme des leaders de l'industrie qui encouragent de saines habitudes alimentaires et répondent aux besoins des consommateurs.

C'est une annonce formidable, car elle donne au programme et à la marque une plus grande crédibilité aux yeux des consommateurs, des entreprises de services alimentaires et du gouvernement. Cela va au-delà du simple droit de se vanter : c'est un prix réputé dont le prestige rejaillit sur nos programmes, la marque *Élevé par un producteur canadien* et nos partenaires.

## Programme des jeunes producteurs des Producteurs de poulet du Canada

L'année 2019 marquait l'inauguration du Programme des jeunes producteurs des PPC, qui réunit de jeunes producteurs d'un océan à l'autre pour qu'ils puissent apprendre les rouages de l'industrie, partager leurs expériences et leurs connaissances, et aussi développer les compétences et obtenir les outils nécessaires pour devenir les leaders de demain.

Le groupe de représentants sélectionnés a acquis une expérience précieuse en 2019 en participant à la Table pancanadienne de la relève agricole (TPRA) et aux Essais canadiens de natation 2019, à Toronto, à la Journée de lobbying sur la Colline parlementaire, à Ottawa, et à la Réunion annuelle d'été des Producteurs de poulet du Canada, à Saskatoon. Ils ont également bénéficié de formations sur les communications et sur les médias (Ottawa), et sur les médias sociaux (Saskatchewan).

### Le groupe 2019-2020 était composé des personnes suivantes :

- **Nicholas Budd** du Nouveau-Brunswick, représentant des Maritimes
- **Frédéric Emery Dufresne** du Québec, représentant de sa province
- **Jonathan Giret** de l'Ontario, représentant de sa province
- **Tiffany Martinka** de la Saskatchewan, représentante de l'Ouest
- **André Poulin** de l'Alberta, représentant également de l'Ouest

Frédéric Emery Dufresne est un éleveur de la région de Lanaudière et propriétaire de la ferme Frédami inc. Frédéric a commencé à y travailler à temps plein à l'âge de 22 ans, en plus de poursuivre son parcours scolaire et professionnel. Son implication au Programme des jeunes producteurs des Producteurs de poulet du Canada visait à mieux comprendre les processus décisionnels des grandes organisations du secteur.



## Militantisme antispéciste

Diverses campagnes de militantisme antispéciste remettent en cause l'engagement des producteurs de poulet canadiens en regard du bien-être des animaux. Des restaurants et des commerces de détail ont tout particulièrement été l'objet de pressions indues pour forcer des changements aux pratiques de l'industrie.

Pour contrer ces attaques, les Producteurs de poulet du Canada ont organisé à l'échelle du pays plus de 20 rencontres réunissant du personnel des PPC et du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV) ainsi que des représentants de grandes entreprises de détail et du monde de la restauration. L'objectif de ces réunions était de réaffirmer la présence des PPC comme principale source d'information lorsque ces derniers sont confrontés à des militants, et d'éviter qu'ils cèdent aux pressions pour ensuite imposer des demandes irréalistes à leurs fournisseurs (transformateurs et producteurs).

Soyons fiers de notre Programme des soins aux animaux, qui fait l'envie de nombreux pays.

Dans la deuxième moitié de 2019, les militants ont multiplié les invasions de fermes, entraînant d'importants risques pour la biosécurité et pour la sécurité du personnel en place. Ces comportements sont non seulement irresponsables, mais ils sont téméraires et irréfléchis.

Diverses instances gouvernementales songent à adopter des mesures législatives pour contrer ces activités dangereuses. Les Producteurs de poulet du Canada travaillent avec leurs partenaires des Offices provinciaux ainsi que de nombreux intervenants afin d'assurer la protection des producteurs. ♦



# RAPPORT D'ACTIVITÉS DES ÉLEVEURS DE DINDON DU CANADA

## **L'année 2019 a été occupée pour les Éleveurs de dindon du Canada**

D'abord, les négociations commerciales ont continué de poser des défis au cours de la dernière année. L'impact de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), finalisé en 2019, commencera à se faire sentir en 2020. Les producteurs canadiens de dindons ressentiront, possiblement en 2021, l'impact de l'accès accordé au marché intérieur en vertu de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Depuis 2018, les EDC, en collaboration avec d'autres groupes de la filière avicole nationale, plaident au nom des éleveurs de dindons pour atténuer les impacts de ces négociations. Ce travail s'est poursuivi tout au long de 2019, bien qu'il ait été mis en pause lors de la campagne électorale fédérale. C'est en partie à cause des démarches entreprises à cet égard que les quatre principaux partis fédéraux ont pris deux engagements forts :

- des compensations justes et complètes pour les producteurs qui ont subi des pertes liées à l'ouverture négociée des marchés lors de ces accords commerciaux ;
- un engagement contre toute nouvelle ouverture de marché sous gestion de l'offre lors de futures négociations.

En mars, les secteurs de la volaille étaient toujours en attente des mesures d'atténuation faisant suite à la signature du PTPGP.

La révision de la Politique nationale sur l'allocation du contingent commercial des EDC, commencée en 2017, s'est poursuivie tout au long de 2019.



Lors de l'assemblée générale des EDC de novembre, le mandat du comité d'examen a été modifié et sa composition élargie, tandis que les offices provinciaux ont acquis une meilleure compréhension des besoins et des préoccupations de chacun. Les EDC et tous les offices provinciaux ont convenu d'aller de l'avant et de travailler activement à l'élaboration d'une nouvelle politique en 2020. Il s'agit d'un calendrier audacieux, d'un défi difficile à relever, mais réalisable.

Gagner la confiance du consommateur est essentiel pour le développement du marché du dindon au Canada. Le *Programme de salubrité des aliments à la ferme* des EDC® et le *Programme de soin des troupeaux* des EDC continuent d'atteindre leurs objectifs et, grâce à des examens cohérents et réguliers, garantissent que les normes les plus élevées sont respectées pour que le dindon demeure une protéine compétitive.

En mars 2019, les EDC ont publié de nouveaux manuels de soutien pour les producteurs dans le cadre des programmes à la ferme. Le contenu des programmes a été amélioré, et les nouveaux manuels reflètent les changements apportés pour aligner le *Programme de soins des troupeaux* sur le récent *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des œufs d'incubation, des reproducteurs, des poulets et des dindons* par l'entremise du processus du Cadre d'évaluation des soins aux animaux (CESA) du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) et des révisions visant à renforcer les exigences en matière de biosécurité et de santé animale du *Programme de salubrité des aliments à la ferme* (PSAF) des EDC. Les modifications mettent également en œuvre la stratégie d'utilisation des antimicrobiens (UAM) dans l'industrie du dindon, ainsi que l'obligation de remplir le rapport de chargement du dindon pour chaque troupeau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.



Des modifications ont également été apportées en 2019 au cycle d'audit des programmes à la ferme des EDC. Le nouveau cycle d'audit est de deux ans et comprend des audits complets et des audits d'évaluation de dossiers.

Les EDC ont travaillé en 2019 à la mise en œuvre d'une stratégie sectorielle d'utilisation des antimicrobiens (UAM) en réponse à l'attention mondiale accrue portée à la menace de la résistance aux antimicrobiens. L'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégories II et III, qui sont des antibiotiques importants pour la médecine humaine, suit son cours, et les EDC travaillent à sa pleine mise en œuvre en 2020. Pour assurer le bien-être des oiseaux, la stratégie continue d'autoriser l'utilisation de toutes les catégories d'antibiotiques pour le traitement et l'utilisation d'ionophores (antibiotiques de catégorie IV : non utilisés en médecine humaine) et de cocciostatiques chimiques.

Pour répondre à cette tendance et à d'autres tendances changeantes du marché, 2019 a été une bonne année pour redoubler les efforts de marketing national des EDC, notamment avec la campagne « Think Turkey™/Pensez Dindon ». Cette campagne de marketing nationale, pilotée sur cinq ans par les EDC et le Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volaille (CCTOV), vise à accroître la consommation globale de dindon et à sensibiliser les consommateurs à cette viande. La campagne a été bien intégrée aux initiatives de promotion existantes des EDC et des conseils locaux. La campagne « Think Turkey™/Pensez Dindon » a été lancée le 1<sup>er</sup> mai 2019. ♦



# MERCI À NOS ÉLEVEURS

Un merci tout spécial aux éleveurs dévoués qui ont accepté de participer aux projets des Éleveurs de volailles du Québec, afin de promouvoir et de valoriser la production auprès du grand public. C'est grâce à cette précieuse collaboration que nos projets ont remporté autant de succès!

## Communications

### Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec – volet Montréal

- Christian Bellerose et sa conjointe, Denise Dolbec, Saint-Félix-de-Valois (Rive-Nord)
- Marc-André Choquette et William Choquette, Saint-Paul-D'Abbotsford (Cantons-de-l'Est)

### Les Grandes Récoltes 2019

- Luce Bélanger, Saint-Gabriel-de-Valcartier (Est-du-Québec)

### Programme des jeunes producteurs des PPC

- Frédéric Emery Dufresne, Saint-Félix-de-Valois (Rive-Nord)

### Reportages à la ferme, magazine *NouvAiles*

#### Mars :

- Francis Gagné et sa conjointe, Anne-Marie Lessard, Saint-Bernard (Est-du-Québec)

#### Juillet :

- Martin Dion et sa conjointe, Mélanie Deslandes, Roxton Pond (Cantons-de-l'Est)
- Marco Poirier et sa conjointe, Virginie Lussier, Saint-Damase (Montérégie)

#### Novembre :

- Pierre Bélanger, Réjeanne Robert, Martin Bélanger et Bruno Bélanger, Saint-Esprit (Rive-Nord)
- Kurt McCartney, Cathy Shannon, Chloe McCartney, Lucas McCartney et sa conjointe, Werda Saeed (Est-du-Québec)

### Vidéo des PPC avec Natation Canada

- Laurie-Ann Couture, Saint-Anselme (Est-du-Québec)

### Visite des étudiants de l'ITHQ

- Joël Leblanc, Saint-Barnabé-Sud (Montérégie)

### Visites de députés libéraux fédéraux sur les fermes

- Martin Desroches, Saint-Paul-d'Abbotsford (Cantons-de-l'Est)
- Sylvain Bertrand, Val-des-Monts (Rive-Nord)



## Marketing

### **Campagne télé « Nos éleveurs, nos valeurs »**

#### **– Excellence et Innovation du Poulet du Québec**

- Richard Baril, Sainte-Perpétue (Mauricie–Centre-du-Québec)
- Virginie Leblanc, Saint-Barnabé-Sud (Montérégie)
- Yves Leblanc, Saint-Barnabé-Sud (Montérégie)

### **Concours « Les Aliments du Québec dans mon panier! »**

- Sylvain Choquette et William Choquette, Saint-Paul-D'Abbotsford (Cantons-de-l'Est)

### **Dons du Poulet du Québec pour la période des fêtes Les Éleveurs de volailles du Québec sont fiers de démontrer leur engagement envers la communauté de chacune des régions.**

- Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska – La carotte joyeuse : René Gélinas, Saint-Boniface (Mauricie–Centre-du-Québec)
- Moisson Beauce : Stéphane Veilleux, Saint-Georges (Est-du-Québec)
- Moisson Estrie : Martin Lemieux, Coaticook; et Jacques Lamontagne, Magog (Cantons-de-L'Est)
- Moisson Lanaudière : Sylvain Lafortune, Saint-Ambroise-de-Kildare (Rive-Nord)
- La Moisson Maskoutaine : Yves Leblanc, Saint-Barnabé-Sud (Montérégie)
- Moisson Mauricie–Centre-du-Québec : René Gélinas, Saint-Boniface (Mauricie–Centre-du-Québec)
- Moisson Rive-Sud : Luc Joubert, Napierville (Montérégie)
- SOS Dépannage - Moisson Granby : Frédéric Paris, Sainte-Cécile-de-Milton; Alexandre D'Amours, Sainte-Angèle-de-Monnoir; et Mario Bérard, L'Ange-Gardien (Cantons-de-l'Est)

### **Émission *Arrive en campagne***

- Christian Bellerose et sa conjointe, Denise Dolbec, Saint-Félix-de-Valois (Rive-Nord)

### **Événement « Nos éleveurs, nos saveurs » au Café Ricardo**

- Richard Baril et sa conjointe, Katia Brunelle, Sainte-Perpétue (Mauricie–Centre-du-Québec)
- Martin Bélanger et sa conjointe, Caroline Lafortune, Saint-Esprit (Rive-Nord)
- Christian Bellerose et sa conjointe, Denise Dolbec, Saint-Félix-de-Valois (Rive-Nord)
- Andréane Benoît, Sainte-Brigitte-des-Saults (Mauricie–Centre-du-Québec)

Nous espérons  
n'avoir oublié  
personne!





## AU SERVICE DES ÉLEVEURS

Les Éleveurs de volailles du Québec, c'est plus d'une trentaine d'employés engagés et dynamiques. Des employés formés et investis dans l'amélioration des pratiques organisationnelles et du quotidien des éleveurs de volailles partout au Québec. L'organisation peut compter sur une combinaison gagnante d'expérience et de nouveauté, éléments essentiels à la vitalité d'une organisation.



## DIRECTION GÉNÉRALE



• DE GAUCHE À DROITE

**Noémy Poliquin**, adjointe administrative / **Marie-Eve Tremblay**, directrice générale / **Valérie Cardin**, adjointe administrative  
ABSENTES DE LA PHOTO: **Paola De León**, adjointe à la direction générale / **Marie-Hélène Jutras**, chargée de projets (temporaire)



## ADMINISTRATION, FINANCES ET TI



### • À L'AVANT

**Sylvie Guichaoua**, coordonnatrice aux projets informatiques / **Claire Duhamel**, commis-secrétaire-réceptionniste / **Sandra Pangop**, technicienne comptable

### • À L'ARRIÈRE

**Éric Niyitegeka**, analyste d'affaires / **Agnès Baudot**, commis-secrétaire-archivage / **Marc-André Joly**, CPA, CA, directeur / **Thi Bich Thu Tran**, technicienne comptable

## AFFAIRES ÉCONOMIQUES



• DE GAUCHE À DROITE

**Sarah Joly-Simard**, agente de recherche économique / **Richelle Fortin**, coordonnatrice / **Nathalie Moreno**, agente de recherche économique



## AUDITS ET PROGRAMMES



### À L'AVANT

**Nathalie Robin**, agr., coordonnatrice / **Odile Putod**, agente administrative



### À L'ARRIÈRE

**Catherine Bouchard**, auditrice / **Karine Banning**, auditrice / **Giovanni Gonzalez**, auditeur / **Manuel Pinard**, agent de certification

## COMMUNICATIONS ET MARKETING



••• À L'AVANT

**Stéphane Barnabé**, agent aux communications / **Marylène Jutras**, agente aux communications / **Christiane Jetté**, adjointe administrative

••• À L'ARRIÈRE

**Julie Martineau**, coordonnatrice / **Monique Daigneault**, agente au marketing / **Catherine Vaillancourt**, agente aux communications et au marketing



## OPÉRATIONS ET MISE EN MARCHÉ



### • À L'AVANT

**Christopher Pierce**, technicien aux opération / **Élaine D'Adamo**, technicienne aux opérations / **Sandra Pedro**, technicienne aux opérations

### • À L'ARRIÈRE

**Mélanie Savard**, coordonnatrice / **Gabriel Chouinard**, technicien aux opérations (temporaire)

ABSENTE DE LA PHOTO: **Sabrina Plourde**, technicienne aux opérations

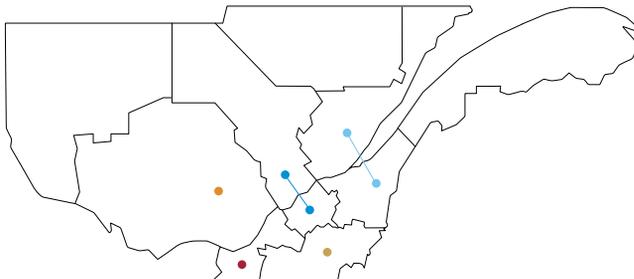
## AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES



 DE GAUCHE À DROITE

**Lina Peterkin**, responsable aux transferts / **Annie Gingras**, responsable aux transferts / **Hakima Saidi**, responsable aux transferts

## SYNDICATS RÉGIONAUX



- **ÉLEVEURS DE VOLAILLES DE LA MONTÉRÉGIE  
(Partie Montérégie, Saint-Jean, Valleyfield)**

**Secrétaire : M. André Young**

3800, boul. Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Tél. : 450 774-9154 / Téléc. : 450 778-3797  
Courriel : ayoung@upa.qc.ca

- **SYNDICAT DES ÉLEVEURS DE VOLAILLES DE LA RIVE-NORD  
(Outaouais—Laurentides, Lanaudière, Abitibi)**

**Secrétaire : M. Claude Laflamme**

110, rue Beaudry Nord  
Joliette (Québec) J6E 6A5  
Tél. : 450 753-7486 / Téléc. : 450 759-7610  
Courriel : claflamme@upa.qc.ca

- **ÉLEVEURS DE VOLAILLES MAURICIE CENTRE-DU-QUÉBEC  
(Mauricie, Centre-du-Québec)**

**Secrétaire : M. Pier-Yves Desrosiers**

1940, rue des Pins  
Nicolet (Québec) J3T 1Z9  
Tél. : 819 293-5838 / Téléc. : 819 415-0858  
Courriel : pydesrosiers@upa.qc.ca

- **ÉLEVEURS DE VOLAILLES DE L'EST-DU-QUÉBEC  
(Québec, Beauce, Côte-du-Sud, Capitale-Nationale, Côte-Nord,  
Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chaudière-Appalaches,  
Bas-Saint-Laurent et Gaspésie)**

**Secrétaire : M. Alain Roy**

2550, 127<sup>e</sup> Rue  
Saint-Georges-Est (Québec) G5Y 5L1  
Tél. : 418 228-5588 / Téléc. : 418 228-3943  
Courriel : alainroy@upa.qc.ca

- **ÉLEVEURS DE VOLAILLES DES CANTONS-DE-L'EST  
(Montérégie-Est, Montérégie—MRC 460, 470 et 550)**

**Secrétaire : M. André Young**

3800, boul. Casavant Ouest  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3  
Tél. : 450 774-9154 / Téléc. : 450 778-3797  
Courriel : ayoung@upa.qc.ca

## INNOVATION

AGIR DE MANIÈRE CRÉATIVE ET  
SE RENOUVELER POUR L'AVANCEMENT  
DE L'ORGANISATION, DE SES MEMBRES  
ET DU SECTEUR.





555, boul. Roland-Therrien, bureau 250, Longueuil (Québec) J4H 4G1  
450 679 0540 • [volaillesduquebec.qc.ca](http://volaillesduquebec.qc.ca)